

Association des Abonnés

AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales



SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS

Téléphone 112-41

Code français AZ



SEPTEMBRE 1910. — N° 75

Reproduction de la première couverture de *Je Sais Tout*.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

LA MALTÉINE

Aliment complet

des ENFANTS

des DÉBILITÉS

des CONVALESCENTS

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

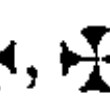
Dépôt à PARIS : PHARMACIE DE LA TERRASSE

25, rue de la Terrasse, 35, rue de Lévis.

Téléphone : 524-12

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME,   

Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.
Divorce. Surveillance
filature de jour et de nuit
par agents des deux sexes.
Surveillance d'aliénés. Pro-
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-
lances et filatures dans villes
d'eaux. Villégiatures mondaines.

Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER



CUISINÉS PAR
AMIEUX
FRÈRES

MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers

et

Infirmières diplômés



AMBULANCES

Téléph. 706-27

DÉSINFECTION

Eug. SAINT-JULIEN

45, rue Vaneau,

Directeur.

PARIS

Anciennement 6, Rue OUDINOT.

GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^d St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du B^d Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	



MACHINES A ÉCRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



MAISON

DE

TAILLEUR

The Elegant

Tailor

36, Boulevard Henri IV

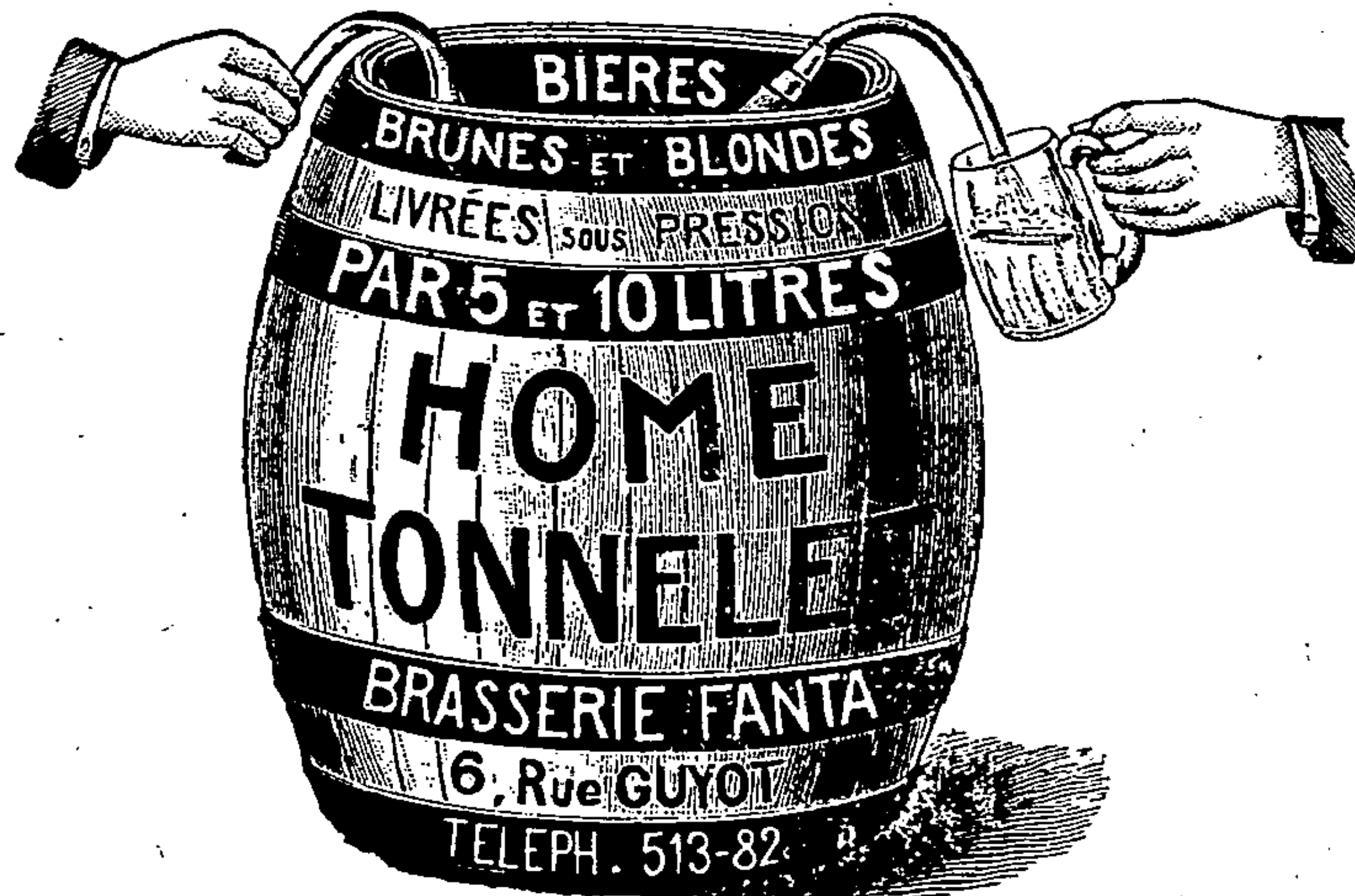
COSTUMES Dames, 85 fr.

Messieurs, 65 fr.

Coupe et façon

irréprochables

DEVANTS INDÉFORMABLES



**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS**

Capital : 200 millions de francs.

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, *

AGENCES

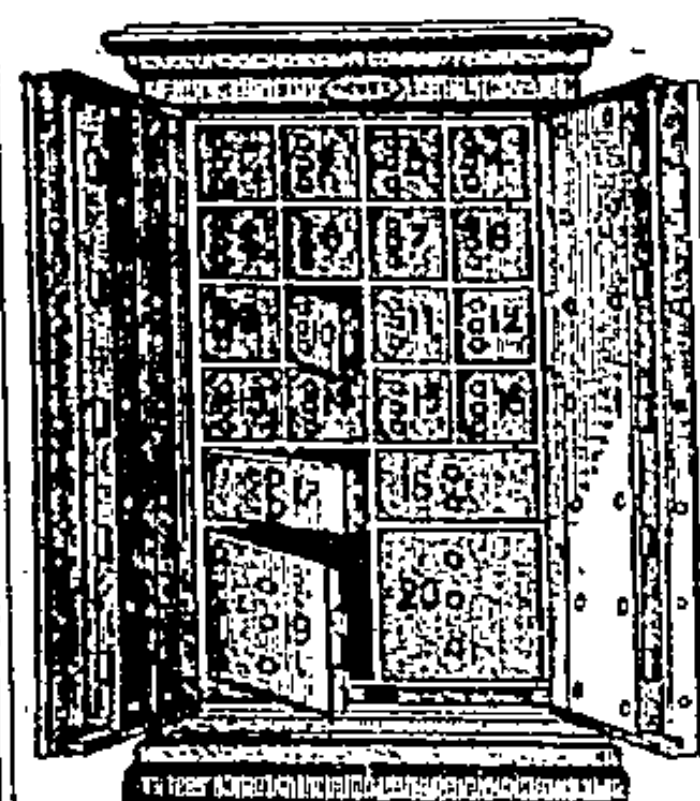
87 Bureaux de quartiers dans Paris

14 Bureaux de Banlieue

150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat

11 Agences à l'étranger



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère;

2, place de l'Opéra;

147, boulevard St-Germain;

49, avenue des Champs-Élysées

et dans les principales Agences.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois : 1 1/2 0/0 | De 1 an à 3 ans.... 3 0/0

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS-ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiene London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocluse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — Morphinomanie
Convalescences — Régimes

aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

L'ASPIR HACHETTE

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS 14, rue d'Aboukir, PARIS HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : **TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22**

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. A. Giraudeau, 1, Rue Villaret-Joyeuse. Tél. 546-78.

Secrétaire : M. De Douville Maillefeu, 128, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Membres : MM. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boileau. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

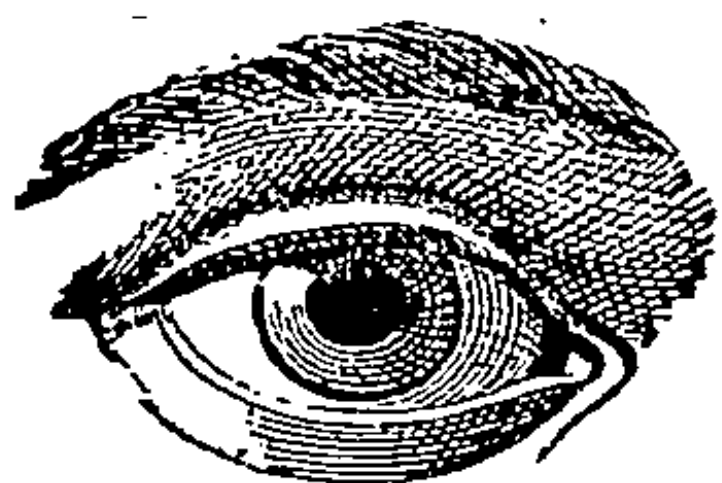
Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

CABINET LÉPINE**POLICE PRIVÉE****DIVORCES**

Renseignements

Gratuits

PRIX A FORFAIT

Recherches. Surveillances Filatures.

FRANCE. — ETRANGER

10, rue du Hanovre, PARIS

Téléphone : 202-02.

ASSUREZ-VOUS

contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

44, Rue Laffitte, PARIS

Inspecteur sur demande

Téléphone 248.24.

GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS
« CAFÉS D'HAÏTI »
MARQUES DÉPOSÉES**PETIT-GOAVE A 2^{FR.} 20 || COURONNE A 2^{FR.} 40**
LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,
LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS (A.P.)

L'ENTREPÔT : 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS

TEL. 415-12

livre à domicile dans Paris

TEL. 415-12

MAISON FONDÉE EN 1886

V^{VE} H^{TE} EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

MEUBLES ET CARTONNAGESPour études, bureaux, archives, collections, dessins,
Herbier.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

Catalogue illustré franco.

Fabrique de Tubes pour envois postaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

AMBULANCE + ST-LAZARE**Garde-Malades**

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.**VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES****Directeur : R. PÉNEAU**

100, rue Saint-Lazare (près la gare).

TÉLÉPHONE 139-89.

SOMMAIRE

	Pages.
Notre circulaire aux Chambres de commerce . . .	3
Un commencement d'incendie à Gutenberg . . .	4
Un budget industriel	5
La naissance du téléphone (<i>suite</i>)	8
Echos de partout	11
L'éducation professionnelle des téléphonistes en Angleterre (avec une figure) (<i>suite et fin</i>) . . .	12
Tribune des abonnés	14

NOTRE CIRCULAIRE

aux

Chambres de Commerce

Réforme des postes, télégraphes et téléphones par l'autonomie et l'industrialisation des services.

Nous avons adressé aux Chambres de commerce la circulaire suivante :

Monsieur le Président de la Chambre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre le projet ci-joint, relatif à la réforme des postes, télégraphes et téléphones, que vient de déposer sur le bureau de la Chambre M. Steeg, député.

Nous estimons que ce projet est destiné à améliorer sensiblement le fonctionnement de ces services, et nous vous serions obligés si, après l'avoir étudié, vous vouliez bien lui prêter votre appui sous la forme d'un vœu à nous communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président, MONTEBELLO.

★★

Le service des postes, télégraphes et téléphones a un double caractère à la fois social et industriel. C'est un service d'intérêt national, destiné à développer surtout la richesse générale du pays. Mais pour se mettre à la portée des besoins de la clientèle, pour les devancer et les multiplier, il faut donner à l'Administration la souplesse qu'exige son caractère de grande industrie.

Or, les postes, télégraphes et téléphones sont administrés comme les autres ministères. Leur budget se trouve incorporé dans le budget général. Cette méthode a produit les plus fâcheux résultats. Le recours à l'emprunt étant interdit; les services, ne disposant que de sommes insuffisantes, n'ont pu se développer selon les besoins du public.

On peut citer à l'appui l'exemple du service téléphonique.

L'Administration, ne pouvant emprunter pour la construction des lignes téléphoniques, demanda aux Chambres de commerce, aux villes, aux départements, de mettre à sa disposition des avances remboursables sur le produit de l'exploitation des lignes à créer. Mais les Conseils généraux se préoccupèrent bien plus de rejoindre entre elles les communes de leurs départements que d'établir des liaisons interdépartementales. Les téléphones ressemblent ainsi à une compagnie de chemins de fer qui aurait construit des embranchements secondaires, mais non les voies principales de son réseau.

Pour le réseau de Paris, des programmes très brillants sur le papier furent élaborés, mais ils ne furent jamais réalisés faute de ressources.

En 1889, le multiple fit son apparition en Amérique. On aurait dû abandonner le vieux matériel. Faute de crédits, on continua de l'utiliser avec le matériel nouveau : d'où des complications et des lenteurs.

En 1894, l'Administration prévoyait la construction de six bureaux, qui devait être exécutée en deux ans; une partie était à peine réalisée en 1900.

En 1900, on inaugure un nouveau système d'exploitation. Ce travail est abandonné avant d'être terminé, car, dès 1906, les conceptions de 1900 sont laissées de côté et un nouveau programme préconise le système de la batterie centrale. Là encore, au lieu de remplacer l'ancien matériel par le nouveau, on essaye de transformer et d'adopter; économie qui valut au réseau parisien trois ans de mauvaise exploitation. Ce matériel transformé sera d'ailleurs bientôt hors d'usage et devra être remplacé par un matériel neuf. L'économie réalisée il y a quatre ans coûtera donc en définitive plus cher que si l'on avait engagé de suite de fortes dépenses.

Un décret du 7 mai 1901 avait prévu l'abaissement de l'abonnement à 300 francs : il n'a jamais pu être appliqué. En 1908, le gouvernement avait déposé un projet de loi tendant à substituer à l'abonnement forfaitaire l'abonnement à conversations taxées. Il ne fut jamais possible de trouver les 33 millions nécessaires.

M. Millerand cherche actuellement un prêteur pour avoir les 100 millions indispensables pour compléter le programme des réformes. Ne pouvant emprunter, il s'adresse à la Chambre de commerce de Paris et lui demande de faire ce dont il est incapable !

L'Etat industriel ne peut pas opérer comme l'Etat-Juge, l'Etat-Gendarme, l'Etat-Percepteur. De nouvelles fonctions appellent des organes nouveaux.

C'est en s'inspirant des considérations qui précèdent, développées dans son exposé des motifs, que M. Steeg, député de Paris, a déposé son projet de réformes pour que les postes, télégraphes et téléphones, en s'aménageant comme une grande industrie, sortent de l'état de crise chronique où ils végètent, en adaptant leurs procédés d'action aux nécessités même de la vie moderne.

A la tête de l'Administration, serait placé un Conseil d'administration composé d'une part de techniciens et de financiers, d'autre part de représentants de la clientèle des postes, des télégraphes et des téléphones, et des représentants du personnel postal. C'est lui qui serait chargé de rechercher les besoins du public, d'en pressentir les desiderata et d'indiquer aux administrateurs les réformes à réaliser et les délais dans lesquels il serait utile d'aboutir.

Conférer aux postes, télégraphes et téléphones la personnalité morale, c'est leur donner un budget propre, leur permettre de capitaliser et d'emprunter. L'industrie moderne et la sainte logique exigent qu'on demande à des ressources en capital, fournies par l'emprunt, les ressources nécessaires pour constituer le capital immobilier utilisé par l'exploitation postale, télégraphique ou téléphonique. Pour y parvenir on autoriserait l'émission d'obligations à court terme qui seraient remboursées par les bénéfices.

Enfin, l'Administration pourrait se constituer sur ses bénéfices un fonds de réserves qui lui permettrait de faire face aux crises,

aux augmentations subites de trafic, aux catastrophes et aux incendies, et un fonds de roulement de façon à porter au budget les dépenses de matières, au moment de l'utilisation, et non au moment de l'achat.

Telles sont les principales dispositions contenues dans la proposition de loi de M. Steeg.

Les réformes préconisées par l'honorable député semblent, à l'heure actuelle, indispensables si l'on veut donner au pays les facilités de correspondance dont il a besoin et permettre à l'industrie postale, télégraphique et téléphonique, de se développer aussi largement que possible et d'avoir à sa disposition les capitaux nécessaires au plein développement de son activité.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE à Gutenberg

Un court-circuit. — Une panique tenue secrète. —
Où en est la reconstruction de Gutenberg.

Est-ce un avertissement à l'incurie administrative, vraiment incurable ?

On a tenu secret aussi longtemps qu'on l'a pu, un court-circuit qui, le 20 août dernier, a produit à Gutenberg, dans le baraquement provisoire, un début d'incendie.

Voici les faits, d'après l'Action :

« Un court-circuit s'est produit. Les demoiselles du téléphone aperçurent alors, à proximité du tableau 200, une boule de feu et une fumée intense.

« Ce fut un affolement général. Les employées, poussant des cris d'épouvante, se débarrassèrent de leurs appareils qu'elles jetèrent sur le sol ; plusieurs d'entre eux furent brisés ; puis elles se précipitèrent vers la sortie.

« Les téléphonistes, dans leur hâte de fuir, se bousculèrent, se renversèrent, se piétinèrent.

« Une surveillante qui voulait s'opposer à la fuite des employées fut même assez sérieusement blessée.

« Fort heureusement, on en fut quitte pour la peur, des contusions sans gravité et quelques appareils endommagés.

« Quelques jeunes téléphonistes eurent des

crises de nerfs et perdirent connaissance. Des soins immédiats leur ont été donnés.

« Cependant, *cet incident comporte un enseignement : les difficultés qu'éprouvèrent à fuir les demoiselles du téléphone démontrent surabondamment qu'un nouvel incendie de Gutenberg pourrait prendre les proportions d'une terrible catastrophe.* »

Naturellement, — c'est dans l'ordre ! — l'Administration a déclaré qu'il n'y avait eu aucune panique, et a cherché à diminuer la gravité du fait. Toutes les précautions ont été prises ! a-t-on assuré à un rédacteur de la *Patrie*. (Avant le sinistre de Gutenberg, nous avions entendu la même antienne.) Et le fonctionnaire a ajouté cette phrase charmante :

« Les murs, les cloisons, les câbles ayant été ignifugés, si le feu se déclarait, il ne pourrait s'alimenter que très lentement, et nos téléphonistes auraient tout le temps nécessaire pour sortir, sans se bousculer et sans se blesser. »

Nous voilà donc prévenus : bien que tout soit ignifugé (?), on avoue que le bâtiment n'en serait pas moins, le cas échéant, la proie des flammes, bien que l'Administration nous garantisse que le feu serait très sage et ne se presserait pas, pour donner au personnel le temps de se sauver !

« Nous voulons bien croire, conclut notre confrère, que l'optimisme de notre interlocuteur est pleinement justifié, mais on serait plus rassuré d'apprendre que les demoiselles ont pu se réinstaller dans les locaux du nouveau Gutenberg où, espérons-le, toutes les dispositions de défense contre le feu auront été prises.

« Nous croyons savoir, cependant, qu'il faudra près de quinze mois encore avant que l'aménagement du nouveau bâtiment soit terminé. »

En effet, la reconstruction de l'ancien Gutenberg a subi des retards considérables. Manque de crédits, déclare M. Estaunié. Il serait plus exact de dire que, pendant plus d'un an, on n'a pas su en haut lieu ce qu'on voulait.

Enregistrons cependant, à titre documentaire, les déclarations du directeur général des téléphones :

« Si, dit-il, jusqu'à présent, nous n'avons pu faire activer les travaux comme nous l'aurions voulu, cela tient d'abord à ce que les cré-

aits nécessaires ne purent être votés qu'en janvier dernier. Un mois après, notre entrepreneur se mettait à l'œuvre. Les travaux qu'il doit exécuter sont très longs et très difficiles. Il s'agit d'élever un immeuble de sept étages, et la place lui est mesurée. Il doit prendre garde à ne pas détériorer les câbles qui passent dans les sous-sol de l'hôtel en construction. Enfin, force lui est d'éviter de faire de la poussière pour ne point détériorer les appareils installés dans les baraquements provisoires et ne pas gêner notre personnel téléphonique.

« Si tout marche à souhait, le gros œuvre sera terminé vers la mi-juillet de l'année prochaine. Nous nous occuperons alors de l'installation intérieure, ce qui demandera au moins cinq à six mois. Et pour leurs étrennes, les Parisiens auront en 1912 un nouvel hôtel des téléphones tout flambant neuf et parfaitement aménagé. »

Acceptons-en l'augure.

UN BUDGET INDUSTRIEL

Les P. T. T.

M. Steeg, qui a déposé au Parlement le projet de loi sur l'autonomie des P. T. T., dont nous parlons d'autre part, a publié dans l'*Action nationale* une étude remarquable pour développer les arguments qui militent en faveur de cette thèse (qui est aussi la nôtre). Nous en reproduisons les principaux passages. — N. D. L. R.

L'idée que des fonctions différentes de l'Etat appellent des organes différents et que ces organes différents ne peuvent pas être soumis à des règles uniformes commence à ne plus apparaître comme un scandaleux paradoxe. Nous pouvons dire que l'Etat industriel ne peut pas se comporter comme l'Etat-Juge ou comme l'Etat-Gendarme, sans que l'on nous accuse au nom de principes solennels de compromettre le bon ordre de la comptabilité publique et de vouloir infliger à notre pays l'humiliation d'un « budget à la turque ». Après M. Jules Roche et M. Pierre Baudin, voici que MM. Ribot et Caillaux ont apporté, ici même, à cette thèse l'adhésion de leur prudence budgétaire incontestée et de leur compétence financière universellement admirée.

Sans doute, les règles auxquelles sont actuel-

lement soumis tous les services publics ont pour objet, sinon toujours pour effet, de garantir le respect absolu des pouvoirs financiers du Parlement et de permettre un contrôle rigoureux de la gestion de nos deniers. Mais peuvent-elles également convenir à des services administratifs où l'imprévu est l'exception, et à de vastes exploitations industrielles obligées de s'adapter aux exigences du milieu économique dans lequel elles développent leur action? Ici c'est, ou ce doit être, la recherche continue du prix de revient le plus bas, l'effort incessant pour adapter l'offre à une demande capricieuse. En-serrées étroitement par les formes comptables, nos grandes industries d'Etat n'ont pas donné tous les résultats qu'il était permis d'escompter.

Les P. T. T. constituent un service public qui manquerait à son objet s'il poursuivait son enrichissement particulier aux dépens de l'intérêt général. Ce service doit avoir recours à des procédés industriels d'exploitation. Il appartient à la grande, à la très grande industrie; le voici parvenu à un degré de développement où il ne peut plus grandir sans se transformer. Régie financière et petite industrie, tels sont les caractères de la poste ancienne; organisme d'utilité sociale et grande industrie, tels sont ceux qu'elle doit désormais présenter.

Aujourd'hui les P. T. T. se présentent à nous comme des régies semblables aux contributions directes et à l'enregistrement. D'un côté des crédits sont votés pour payer des fonctionnaires, construire des hôtels et des wagons, des appareils télégraphiques et téléphoniques; de l'autre, des taxes perçues à l'occasion de l'envoi des lettres ou des dépêches tombent dans les caisses du Trésor. Aucune corrélation n'existe entre les recettes et les dépenses postales. Ajoutons même que, malgré la complication luxuriante des écritures et des statistiques, on ne les connaît pas exactement. On ne tient compte, en effet, dans le calcul des dépenses, ni des frais de traction des wagons postaux dont les Compagnies se chargent au moins partiellement, contre des avantages qui leur sont consentis, ni des crédits affectés aux retraites de l'ancien personnel, ni des subventions accordées aux Compagnies maritimes et dont le chiffre est hors de toute proportion avec le service postal corrélativement rendu. Parmi les recettes ne figurent ni les dépôts d'argent effectués aux caisses des receveurs (mandats non

touchés), ni les retenues opérées sur le traitement des fonctionnaires des postes en vertu de la loi de 1853 sur les pensions, ni les sommes qui devraient représenter la valeur du service rendu par le transport des correspondances officielles. Chacun sait que les administrations publiques usent et souvent abusent de la franchise télégraphique et postale.

Pourquoi ne s'efforce-t-on pas de déterminer avec plus de précision la situation économique des P. T. T.? C'est uniquement parce que recettes et dépenses vont se perdre dans l'immensité troublante du budget général. L'Unité budgétaire arrive ainsi à développer autant de mystères que l'Unité théologique.

Elle ne permet pas en tous cas de voir clair dans la gestion de l'Administration des Postes. Elle ne permet pas non plus d'exercer une action rapide et efficace lorsque se manifestent des besoins urgents, lorsque s'offrent des occasions favorables. L'orthodoxie financière s'oppose en effet à ce que les recettes publiques soient l'objet d'une affectation déterminée. Sans doute, nous comprenons qu'on ne les affecte pas à des dépenses qui n'auraient avec elles aucun rapport, mais nous ne voyons pas pour quelles raisons on ne réunirait pas dans un même document recettes et dépenses lorsque les premières sont directement provoquées par les secondes. Peut-on penser que l'abonné au téléphone se console de demeurer sourd devant son appareil muet en se disant que la situation financière générale, une alerte internationale, une mauvaise récolte, n'ont pas permis de consacrer au service pour lequel il paie les sommes qu'il a versées?

En 1890 a disparu, à la suite de longs et courageux efforts, le dernier budget extraordinaire. Cette politique financière n'a pas besoin de se justifier lorsqu'il s'agit de services purement politiques, c'est-à-dire de la plupart des services publics. Il est salutaire de se refuser le droit d'emprunter et de s'astreindre à l'obligation d'acquitter toutes les dépenses sur les revenus annuels. L'avenir demeure ainsi libre d'engagement et la tentation disparaît de recourir à de faciles emprunts.

Appliquée aux P. T. T. cette méthode a entraîné les résultats les plus graves parce qu'elle est en opposition absolue avec les primordiales nécessités inhérentes à toute industrie. Une industrie se constitue avec un capital amorti

chaque année grâce à des prélèvements effectués sur les bénéfices. Son succès l'amène-t-elle à se développer, elle recourt au crédit, emprunte les sommes nécessaires à l'extension rapide de ses établissements, et cet emprunt est gagé sur les revenus que doit assurer une exploitation agrandie. L'Etat ne procède pas ainsi : c'est au budget qu'il prend chaque année les ressources dont il a besoin pour les dépenses de nouvel établissement. De là, l'obligation pour lui d'échelonner et de retarder de la façon la plus fâcheuse et quelquefois la plus coûteuse l'exécution de travaux urgents qui auraient donné satisfaction au public et procuré au budget une large compensation des sacrifices consentis. On traîne, on attend les crédits, et ainsi les plans des travaux s'achèvent à l'heure même où le progrès de la technique condamne des conceptions dont la réalisation plus rapide aurait apporté une incontestable amélioration. La dépense est égale, parfois supérieure, mais les profits restent médiocres et l'opinion publique devient sévère.

L'exemple des téléphones est à cet égard caractéristique :

De 1883 à 1890 les ressources budgétaires permirent de construire seulement 11 circuits interurbains. L'administration n'avait pas la faculté d'emprunter. Les chambres de commerce, les villes, les départements furent invités à consentir des avances remboursables sur le produit de l'exploitation des réseaux créés. De 1890 à aujourd'hui, 103 millions mis à la disposition de l'Etat ont servi à l'établissement de réseaux départementaux, 73 millions ont été déjà remboursés. L'opération n'a pas été mauvaise, cependant elle a eu des effets singuliers. Les Conseils généraux ont multiplié les lignes d'intérêt local. Elles rejoignent entre elles des petites localités où les communications sont rares. Au contraire, les lignes qui seraient productrices, et par elles-mêmes, et par l'accroissement d'activité qu'elles assureraient aux réseaux secondaires, les lignes interdépartementales font trop souvent défaut : les prêteurs soucieux de l'intérêt général ne se sont pas présentés. Ainsi nous avons un appareil circulaire où manquent les artères mais où surabondent les capillaires.

Jamais nous ne nous serions trouvés en face de cette situation paradoxale si l'administration centrale des P. T. T., seule capable de con-

cevoir et de dresser un plan d'ensemble, avait eu la faculté d'émettre un emprunt gagé sur les revenus du réseau dont elle eût assuré la rapide et profitable exécution. Un tel régime condamne les P. T. T. à la crise sinon chronique, du moins périodique. Toutes les tentatives faites pour triompher de difficultés grandissantes ont ce résultat imprévu de nécessiter, quelques années après, un effort plus intense afin de remédier à une situation plus embarrassée. L'administration temporise, patiente le plus qu'elle peut, puis brusquement, à la suite d'une crise plus aiguë ou de réclamations plus bruyantes — ce qui n'est pas identique — elle demande au Parlement la création de nombreux emplois. Cet afflux imprévu d'agents inexpérimentés complique parfois une difficulté qu'il était destiné à résoudre.

L'administration des P. T. T., pour s'arracher à la médiocrité de cette exigence au jour le jour, a cherché dans l'élaboration de vastes programmes d'ensemble le moyen d'envisager et de diriger l'avenir. Programmes qui ne furent jamais brillants et cohérents que sur le papier ! Des tâtonnements, des retouches, des contradictions caractérisent la gestion des téléphones par l'Etat depuis 1890. Aveu particulièrement significatif : l'administration supérieure vient de s'adresser à la Chambre de commerce de Paris pour l'inviter à chercher les millions nécessaires à une réorganisation téléphonique indispensable. Les P. T. T. n'ont pas le droit d'emprunter. Il faut recourir à des intermédiaires. Comment s'étonner si ces derniers prélèvent une commission ?

Affranchir de toutes les entraves de la comptabilité publique le service des P. T. T., lui accorder la faculté d'emprunter, bref le considérer comme un établissement public, doué de la personnalité civile et distincte de l'Etat, telle paraîtrait être la solution idéale des difficultés que nous avons indiquées.

★★

Une telle réforme offrirait de singuliers avantages : l'Etat se verrait allégé d'un service très spécial qu'il a mal géré jusqu'à ce jour parce qu'il était tenu de lui appliquer des règles générales qui ne convenaient pas à cet objet particulier. Il garderait néanmoins sa souveraineté tutélaire, présiderait à son organisation, en qualité de représentant des inté-

rêts nationaux, conserverait la majorité dans le nouveau conseil d'administration chargé de diriger les services. Une solidarité étroite relierait l'Etat à cette organisation autonome. En cas de crise, celle-ci bénéficierait des subventions de celui-là; elle consentirait, d'autre part, un prélèvement sur ses bénéfices en faveur de l'Etat qui assure son libre et prospère développement...

...Le service des P. T. T. une fois doté de la personnalité civile, érigé en service autonome, devra-t-on séparer d'une façon absolue son budget du budget de l'Etat? Le service postal devra-t-il se suffire à lui-même, ne demandant rien, mais n'accordant rien au budget général? Non. Une redevance versée par la Poste au Trésor ne serait que la juste rémunération de la sécurité sociale dont elle bénéficie comme toute grande industrie. Elle serait analogue à l'impôt payé par le propriétaire ou le commerçant et se justifie comme eux par cette idée qu'il y a une incontestable part d'activité collective dans tout bénéfice particulier. Par contre, l'industrie postale n'est pas une fin en soi. Elle sert à l'aménagement et à l'amélioration du milieu social. Dès lors l'Etat peut avoir intérêt à soutenir financièrement les Postes pour les aider à développer des besoins dont la satisfaction se traduira par une activité économique qui dédommagera le Trésor de sacrifices temporaires.

Malgré cette solidarité, les P. T. T ne doivent pas se tourner vers l'Etat aux heures difficiles. Celui-ci ne pourrait que leur accorder des crédits prélevés sur les ressources annuelles du budget. Or à des besoins exceptionnels doivent répondre des mesures extraordinaires. La grande industrie moderne a ses lois; elle exige l'engagement rapide de très grosses sommes que des profits rapides et considérables permettent d'amortir en quelques années. Les transformations doivent s'effectuer promptement. Si on laisse coexister et fonctionner côte à côte un outillage ancien et un outillage nouveau, les frais généraux s'accroissent, le service se complique ou se détraque et les sommes engagées ne donnent qu'un insignifiant revenu. L'histoire des lois du programme votées par le Parlement pour les téléphones serait de ce point de vue tristement instructive.

La logique non moins que les nécessités de l'industrie moderne l'exigent: c'est à l'emprunt

qu'il faut demander les crédits indispensables à la création ou à l'augmentation du capital immobilier utilisé par l'exploitation postale. Un *budget de premier établissement* comprendrait les constructions et les travaux productifs autorisés par le Parlement. Les intérêts et l'amortissement figureraient dans l'un des chapitres du *budget d'exploitation*, puisqu'ils doivent être prélevés sur les revenus annuels de l'industrie.

Pour donner à l'administration des Postes plus de souplesse féconde, il convient aussi de l'autoriser à se constituer sur ses bénéfices une réserve qui lui permettra de faire face et aux crises et aux augmentations subites du trafic. Grâce à un fonds de roulement, elle ne sera plus dans l'impossibilité de profiter des bas cours pour constituer les approvisionnements. Cette situation a été ces dernières années particulièrement onéreuse en ce qui concerne le fil de cuivre et la gutta.

Création d'un budget annexe, constitution dans ce budget d'une section spéciale permettant de suivre l'emploi des crédits fournis par l'emprunt, établissement d'une réserve et d'un fonds de roulement, telles sont les réformes financières qui, à côté de la réorganisation administrative du service, assureront le développement de l'activité des P. T. T. C'est à ces conditions seulement que l'Etat pourra s'acquitter de la tâche qu'il a été amené à assumer.

T. STEEG,

Député de la Seine.

LA NAISSANCE DU TÉLÉPHONE

(Suite) (1)

Arrivés ici dans notre récit, la scène se déplace, et Bell, avant qu'il ait commencé ses expériences télégraphiques, quitta le Canada pour l'état du Massachussets.

Voici comme se fit ce déplacement. Son père, pendant une série de conférences qu'il fit à Boston, parla des succès qu'il avait obtenus dans une classe de sourds-muets avec son nouvel enseignement, et peu de temps après, la Municipalité de la ville de Boston qui venait de créer une

(1) Voir le *Bulletin* précédent.

école de sourds-muets écrivit à Bell et lui offrit 500 \$ (2.500 fr.) pour venir s'établir à Boston et introduire son système dans leur nouvelle école.

Le jeune Bell accepta avec empressement et le 1^{er} avril 1871, quitta le Canada et se fixa définitivement en Amérique.

Pendant les deux années qui suivirent, il mit ses travaux télégraphiques entièrement de côté, si même il ne les oublia pas. Le succès de son enseignement comme professeur de sourds-muets fut éclatant.

Ce fut l'événement pédagogique de l'année 1871. — Il fut d'emblée nommé professeur de l'Université de Boston, et des élèves lui vinrent en si grand nombre qu'il ouvrit (entreprise un peu ambitieuse), une « Ecole de Physiologie vocale » qui devint de suite très prospère. Il ne paraissait guère probable à ce moment que Bell abandonnât la carrière qui s'ouvrait devant lui pour retourner à ses inventions, mais par une coïncidence fort heureuse, deux de ses élèves lui apportèrent tout juste ce dont il avait besoin, la stimulation et l'aide pratique qui lui avaient manqué jusqu'ici.

Un de ses élèves, un petit bonhomme de 5 ans, était un sourd-muet nommé Georgie Sanders. Bell devait lui donner une série de leçons particulières pour la somme \$ 350 (1.750 frs.) par an, et comme l'enfant habitait avec sa grand-mère dans la ville de Salem, à 16 milles de Boston (près de 26 kilom.), il fut décidé que Bell aurait aussi son « home » avec la famille Sanders. Là il se trouva entouré, non seulement de la plus grande sympathie, mais tous ses châteaux, non en Espagne, mais en invention, étaient l'objet du plus vif intérêt, et il obtint la permission de transformer la cave de la maison en atelier.

Pendant les 3 années qui suivirent, cet atelier fut sa retraite favorite. Il le remplit de diapasons, d'aimants, de batteries, de rouleaux de fil de fer, de trompettes, de boîtes à cigares.

Personne, en dehors des membres de la famille Sanders, n'avait le droit d'y pénétrer, Bell étant toujours hanté de la peur qu'on ne lui volât ses idées. Il allait même jusqu'à faire les achats de ses fournitures dans cinq ou six différents magasins de peur que l'on ne soupçonnât ses intentions, et c'était avec tous les mystères qui entourent une conspiration qu'il travaillait seul dans cet atelier-cave et généralement de nuit, oubliant tout à fait, dans son ardeur, que le sommeil est une nécessité à laquelle nul n'échappe, et que, ni lui, ni la famille Sanders n'étaient des exceptions à cette règle universelle.

« ... Bien souvent, au milieu de la nuit, raconte Thomas Sanders, le père du petit Georgie — Bell m'éveillait et, ses yeux noirs brillants d'enthousiasme, « m'envoyait à l'atelier, et se « précipitait lui-même dans la grange, me transmettait des signaux le long de ses fils à expériences. Si je constatais une amélioration il « était ravi, et sa joie s'exprimait par une « danse « guerrière » des plus fantaisistes — puis content

« il allait se coucher; — mais si l'expérience était « manquée, il retournait à son établi et reprenait « son travail ».

Le second facteur — et celui-ci est l'un des plus considérables dans la carrière de Bell — fut un autre élève — une jeune fille de 15 ans nommée Mabel Hubbard, qui, à la suite d'une fièvre scarlatine qu'elle avait eue tout bébé, était devenue sourde et conséquemment avait aussi perdu l'usage de la parole.

C'était une douce et charmante jeune fille, et Bell, avec sa nature ardente et enthousiaste, s'en éprit follement, et quatre ans après, eut le bonheur d'en faire sa femme.

Mabel Hubbard s'intéressa énormément à ses travaux et les encouragea de toute son influence. Elle écrivait ses lettres, recopiait ses brevets. Elle l'encourageait, le ranimait quand il doutait de lui-même et du succès final; et c'est grâce à son influence que son père — un avocat fort connu et renommé à Boston — Gardiner G. Hubbard — devint le porte parole et le défenseur de Bell, et un des plus fervents champions du téléphone.

Ce fut pendant une visite que lui faisait Bell à sa maison de Cambridge qu'Hubbard se rendit compte du génie inventif de Bell.

Un soir que Bell s'aidait du piano pour démontrer quelques-uns des mystères de l'acoustique: « Savez-vous, dit-il à Hubbard, que si je chante la note sol contre les cordes du piano la corde sol me répond.

« Oui, cela a-t-il quelque importance? répondit Hubbard ».

« Une importance énorme » répliqua Bell, c'est l'évidence que nous arriverons un jour à posséder un télégraphe musical, transmettant simultanément et avec un fil, autant de messages qu'il y a de notes sur ce piano.

Plus tard, Bell se risqua à confier à Hubbard son rêve chimérique de transmettre la parole au moyen d'un fil électrique, mais Hubbard ne fit qu'en rire. « C'est de la fantaisie pure, dit-il — une invention pareille ne serait jamais qu'un joujou scientifique. — Vous feriez bien mieux de n'y plus penser et de vous appliquer à réaliser votre idée du télégraphe musical: voilà une invention d'avenir, qui si elle réussit fera de vous un millionnaire. »

Mais plus Bell travaillait à son télégraphe musical, plus son idée de le remplacer par une machine nouvelle qui reproduirait non seulement des signes, mais la voix humaine, s'ancrait en son esprit, s'agrandissait, prenait corps. « Si je puis faire parler des sourds-muets, le fer même ne devrait pas me résister » disait-il.

Pendant des mois il hésita entre ses deux idées. Il n'avait à vrai dire qu'une notion fort vague de la forme que revêtirait cette machine qui devait transmettre à distance la voix humaine. Sa première idée fut d'adapter une harpe à une des extrémités du fil électrique et un cornet acoustique à l'autre, de façon à ce que la voix soit reproduite par les cordes de la harpe.

Mais au commencement de l'été de 1874, pendant qu'il travaillait cette idée de harpe, une nouvelle conception se présenta soudainement à son esprit.

Il n'avait pas oublié « La Parole visible » et avait continué ses expériences à ce sujet avec deux appareils très remarquables — le phonautographe et la capsule manométrique, au moyen desquels les vibrations du son deviennent clairement visibles. « Si je pouvais arriver à les perfectionner, pensait-il, les sourds pourraient parler par la vue en apprenant l'alphabet des vibrations. » Il parla de ses expériences à un ami de Boston, le D^r Clarence J. Blake, et celui-ci, chirurgien et auriste, lui répondit tout naturellement : « Pourquoi ne vous servez-vous pas d'une « véritable oreille ? »

Cette idée ne lui était jamais venue, et il est fort probable ne lui serait jamais venue, mais il l'accueillit avec empressement. Le D^r Blake sectionna une oreille, avec son tympan et les os s'y rattachant, à une tête d'homme mort. Bell prit ce fragment de crâne et l'arrangea de façon à ce qu'une paille touchât le tympan d'un côté et une plaque de verre fumé mobile de l'autre côté. De cette façon quand Bell parlait à voix forte dans l'oreille, les vibrations du tympan imprimaient de petites marques sur la plaque de verre fumé.

Dans toute l'histoire du téléphone il n'y a pas d'incident plus curieux que celui-ci, et pour les non-initiés rien ne pouvait être plus macabre et en même temps plus absurde. En effet, comment expliquer la joie étrange du jeune professeur, qui, le visage pâle et les yeux ardents, chantait, murmurait et criait tour à tour dans l'oreille d'un homme mort ? Était-ce un sorcier, un vampire, ou tout simplement un fou ? Et ceci se passait à Salem, le centre des anciennes superstitions en toute sorte de sortilèges et de magies. Il est certain que si de tels faits s'étaient passés deux siècles auparavant, Bell aurait été accusé de magie noire et aurait passé un fort mauvais quart d'heure.

Quel rapport pouvait bien avoir cette oreille avec l'invention du téléphone ? Très considérable. Bell en étudiant cette oreille se rendait compte combien était mince et petit le tympan et que néanmoins il suffisait à envoyer des tressaillements et des vibrations à travers de gros os.

Si ce tout petit disque, pensait-il, peut faire vibrer un os, un disque de fer doit faire vibrer un bâton de fer ou tout au moins un fil de fer. Et comme en un éclair il eut l'intuition du téléphone à membrane. Il vit en imagination deux disques en fer, ou tympanes, très éloignés l'un de l'autre, reliés par un fil électrique qui recueillant les vibrations du son à une extrémité les reproduirait fidèlement à l'autre. Il était enfin dans la bonne voie, et avait maintenant la conception théorique de ce que cette machine parlante — le téléphone — devait être. Il lui restait à construire son appareil, et à trouver le meilleur moyen de se servir du courant électrique. Mais ici, comme si Dame Fortune, jalouse de son suc-

cès, prenait parti contre lui, Bell faillit être submergé sous une avalanche d'ennuis et de déboires. D'abord la question finance : Sanders et Hubbard qui faisaient les frais de ses expériences déclarèrent à brûle pourpoint que s'il persistait à perdre son temps à des expériences de joujoux acoustiques qui n'auraient jamais aucune valeur financière, au lieu de s'en tenir à son télégraphe musical, ils ne fourniraient plus aucun subside. Le pauvre Bell ne pouvait que s'incliner, Sanders étant son meilleur client et Hubbard le père de la jeune fille qu'il espérait épouser. « Si vous voulez ma fille, disait-il, il faut abandonner cette folle idée de téléphone ».

De plus l'« Ecole de Physiologie Vocale », qui avait donné de belles espérances, périlait et sombrait dans l'oubli, Bell absorbé par ses expériences ne s'en occupant plus. Il avait aussi abandonné son enseignement et seuls le petit Georgie Sanders et Mabel Hubbard lui restaient comme élèves. Il était pauvre — plus que ne le savaient ses associés — et il lui fallait subir les tourments que lui infligeait le combat d'éléments aussi divers que la science et les affaires, la pauvreté et l'amitié,

Confiant ses chagrins à sa mère, il lui écrit dans une de ces lettres :

« Je commence à éprouver quels sont les soucis et les anxiétés d'un inventeur. Je suis obligé d'abandonner mes élèves et mes cours, car il est impossible à la nature humaine de supporter longtemps une telle tension nerveuse ».

Pendant qu'il se débattait au milieu de tous ces ennuis, l'avocat, qui était chargé des intérêts de ses brevets, le fit appeler à Washington. N'ayant pas assez d'argent pour payer le voyage, il emprunta le prix du billet aller et retour à Sanders, et descendit chez un ami pour économiser les frais d'hôtel. A cette époque le professeur Joseph Henry était la plus grande autorité sur tout ce qui touchait aux sciences électriques, le doyen, le grand chef très vénéré et très écouté de tous les hommes de science, et le pauvre Bell, poussé à bout, doutant de lui-même, presque désespéré, s'adressa à lui et vint lui demander conseil.

Ici se place une entrevue qui mérite d'être historique. Pendant tout un après-midi les deux hommes se penchèrent sur l'appareil que Bell avait apporté de Boston et s'absorbèrent dans son étude, tout, comme bien avant la naissance de Bell, le professeur Henry s'était absorbé dans la création du télégraphe.

Le professeur Henry était maintenant un vétéran de 78 ans, à qui il ne restait plus que trois années de crédit à la Banque du Temps, Et Bell avait 28 ans à peine. Plus d'un demi-siècle les séparait, mais le jeune homme avait découvert un « Fait nouveau », dont le vieillard avec toute sa science et toute sa sagesse n'avait jamais eu l'intuition.

« Vous êtes en possession du principe d'une grande invention », dit le professeur Henry, « et

« je vous conseille d'y travailler jusqu'à ce que vous l'ayez complétée ».

« Mais » répondit Bell « je n'ai pas les connaissances nécessaires, je ne suis pas électricien ».

« Devenez-le » répondit l'homme de science.

« Je ne puis vous dire combien ces deux mots m'encouragèrent, disait Bell plus tard, racontant l'entrevue à ses parents : l'atmosphère dans laquelle je vivais était trop déprimante pour poursuivre des recherches scientifiques — et une idée aussi fantastique que la « télégraphie des sons vocaux » pouvait bien paraître, de prime abord, trop chimérique pour mériter même la plus petite attention. »

C'est vers cette époque que Bell transporta son atelier de la cave de Salem à Boston, au n° 109 de Court Street où il loua une chambre à un fabricant d'appareils électriques nommé Charles William. Il prit un aide, Thomas-A. Watson, et se logea avec lui dans deux petites chambres très peu coûteuses, situées dans le voisinage immédiat de son atelier. Le loyer de cet atelier et des deux petites chambres, et les appointements de Watson, 9 \$ par semaine — soit 45 francs — étaient payés par Sanders et Hubbard, ce qui obligeait Bell — suivant l'accord survenu entre eux — à se consacrer exclusivement au télégraphe musical dès son retour à Washington, bien que tout son intérêt fût maintenant pour le téléphone. Pendant trois mois exactement après son entrevue avec le professeur Henry, il s'absorba dans un travail constant des deux appareils, jusqu'à ce mémorable après-midi du mois de juin 1875 caractérisé par une chaleur suffocante, et par le premier et encore faible vagissement du téléphone nouveau-né.

A partir de ce moment Bell fut l'homme d'une seule idée — il y convertit Sanders et Hubbard et fanatisa Watson — il oublia son télégraphe musical, sa « Parole visible », ses cours, ses conférences, même sa pauvreté. Il abandonna sa profession où déjà il était fameux, tout au moins localement. Et, suivant les conseils du professeur Henry, il se donna corps et âme à la solution de ce nouveau mystère de l'électricité, s'encourageant du fait que si Morse, qui n'était qu'un peintre, était arrivé à se rendre maître de ces difficultés électriques, il n'y avait aucune raison pour qu'un professeur d'acoustique n'en fit point autant.

(A suivre).

Echos de partout

Une réforme à l'Annuaire.

Nous avons dit que, sur la proposition du président de l'Association des abonnés au téléphone, la commission instituée l'hiver dernier pour la réforme du règlement, avait décidé

que, dans l'*Annuaire officiel*, certaines indications pourraient être ajoutées à la liste alphabétique, en dehors des nom, profession et adresse.

Une décision ministérielle vient de sanctionner cette résolution, en autorisant « moyennant le paiement d'une taxe de 5 fr. par ligne d'impression, comprenant 80 caractères, signes ou blancs », les abonnés des téléphones à faire des inscriptions supplémentaires dans l'Annuaire, à la suite de leur nom.

Par exemple, on pourra désormais y lire des inscriptions de ce genre :

238-76. — Leblanc (Paul), industriel, rue Saint-Martin, n° 122 (bureaux ouverts de 8 h. à midi et de 1 h. à 7 h.).

584-52. — Bonnet (Emile), docteur-médecin, boulevard Victor-Hugo, n° 35 (consultations : mardi, mercredi, vendredi, de 2 h. à 4 h.).

184-29. — Mme Lenoir, rue Colbert, n° 18 (jour de réception : le deuxième mardi de chaque mois).

Et ainsi de suite. Toutes les demandes d'inscriptions supplémentaires seront admises, utiles ou oiseuses, pourvu qu'elles présentent, à l'appui de leur texte, la somme de 5 fr. par ligne.

★★

Contre les dangers d'inondation.

Après le sinistre qui a privé Paris et sa banlieue de communications téléphoniques, la commission ministérielle nommée pour rechercher les moyens de parer aux dangers d'une nouvelle inondation, constate que les parties faibles ont été les chambres de coupures, les têtes de raccordement, les prises de raccord. Il faut donc :

Installer dans les locaux situés au rez-de-chaussée les chambres de coupure actuellement exposées à l'inondation.

Placer ces chambres au centre des quartiers desservis, de manière à prolonger autant que possible les gros câbles plus résistants aux venues d'eau et à réaliser en même temps une économie.

C'est fort bien, et voilà longtemps que nous avons dit la même chose, ainsi que M. Charles Dumont.

Mais qu'a fait l'administration jusqu'à ce jour ? Rien.

Sortira-t-elle enfin de sa léthargie ?

**

Le téléphone entre la France et l'Allemagne.

Une convention téléphonique signée entre la France et l'Allemagne va entrer en vigueur.

Les modifications envisagées dans la nouvelle convention sont les suivantes :

1° La ligne de délimitation des deux zones allemandes actuelles a été légèrement modifiée, suivant le désir exprimé par l'office allemand;

2° La taxe totale applicable aux communications échangées entre les centres téléphoniques français et allemands des régions frontalières a été réduite de 2 fr. 50 à 2 fr.

Les départements français et les provinces allemandes compris dans ces régions frontalières seront considérés comme formant une zone distincte, ce qui permettra de réduire de 1 fr. la taxe entre les villes desdites régions et les localités non situées dans les régions en question.

Enfin, ce traité prévoit la possibilité d'organiser entre la France et l'Allemagne un service d'avis d'appel téléphonique. Toutefois, sur le désir exprimé par l'office allemand, la création de ce service sera examinée ultérieurement.

**

La ville du téléphone.

C'est de New-York qu'il s'agit.

Il y a trente ans, l'annuaire des abonnés au téléphone de la ville de New-York ne comptait que 252 noms; aujourd'hui, le même annuaire se compose de 800 pages à impression compacte. Voilà trente ans, la même ville ne possédait qu'un seul bureau central; elle en a aujourd'hui 85 dans lesquels travaillent 5.000 dames téléphonistes. Un seul immeuble, le « Hudson Terminal Building », comporte plus d'abonnés que la Grèce et la Bulgarie ensemble.

L'immense réseau téléphonique de New-York ne connaît pas le silence. C'est entre 3 et 4 heures du matin qu'il est le moins bruyant : à ce moment il n'est demandé que 10 communications par minute. Entre 5 et 6 heures du matin, déjà 2.000 New-Yorkais utilisent le téléphone. Une demi-heure plus tard, le nombre des correspondances se trouve doublé. Entre 7 et 8 heures du matin, 25.000 individus troublent le premier déjeuner de 25.000 autres

personnes. A 8 h. 1/2 du matin, les demandes de communications passent au chiffre de 150.000. C'est entre 11 heures et midi que les correspondances téléphoniques atteignent leur maximum d'intensité; elles sont alors au nombre de 180.000.

L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

des Téléphonistes en Angleterre

(Suite et fin) (1).

Après que cette leçon a été donnée, les élèves vont à l'étude. Là, la surveillante leur fait prendre un livre qui relate les points qui ont été traités à la leçon précédente et que les élèves ont appris. Un peu avant la fin de la classe, les élèves sont interrogés de vive voix. Les instructions, non mentionnées dans le livre, sont longuement expliquées et on encourage les élèves à poser des questions à chaque sujet.

Alors suit la pratique qui est indiquée au tableau de l'emploi du temps et qui occupe les trois quarts d'une journée. C'est exactement à cette période du stage que les élèves commencent leur véritable étude pratique. Il faut que les monitrices d'appel et les surveillantes redoublent de vigilance et il est de la plus haute importance d'appuyer sur ce fait, qu'il faut que les irrégularités, de quelque nature qu'elles soient, cessent tout de suite et qu'il n'est pas permis de les passer sous silence. Si cette précaution n'est pas prise à ce moment des études, les mauvaises expressions et les mauvaises manières d'opérer deviendront une habitude, habitude dont il sera presque impossible de se débarrasser plus tard. Il est évident que certaines choses peuvent être mieux surveillées par la monitrice d'appel, tandis que d'autres conviennent mieux au contrôle de la surveillante.

Pour commencer, la monitrice fait l'appel le plus simple, c'est-à-dire elle demande un numéro qui aboutit à sa propre table. Dans ce cas, elle seule peut juger si l'élève :

- 1° Répond d'une façon correcte ;
- 2° Répète le numéro de la manière prescrite ;
- 3° Sonne convenablement ;
- 4° Comprend la signification des signaux intermittents, se sert d'expressions justes et procède correctement ;
- 5° Compte correctement l'appel sur le compteur de l'appelant avant de rompre la communication ou après un signal intermittent demandant un

(1) Voir les bulletins précédents.

nouvel appel. La monitrice peut donner un signal intermittent en retirant et en remettant sa fiche dans le jack. Cette manœuvre correspond à celle d'un abonné appelant qui abaisserait et relèverait successivement le crochet commutateur de son appareil téléphonique.

La surveillante, d'un autre côté, voit que l'élève :

- 1° Anticipe les appels ;
- 2° Fait le travail d'entr'aide ;

7° Se sert convenablement des fiches et des cordons ;

8° Répond rapidement aux signaux intermittents ;

9° Travaille des deux mains pour l'établissement et la rupture des communications.

Le travail d'entr'aide peut être essayé par la monitrice en faisant deux appels simultanés sur le même poste.

La monitrice fait ensuite un appel local pour

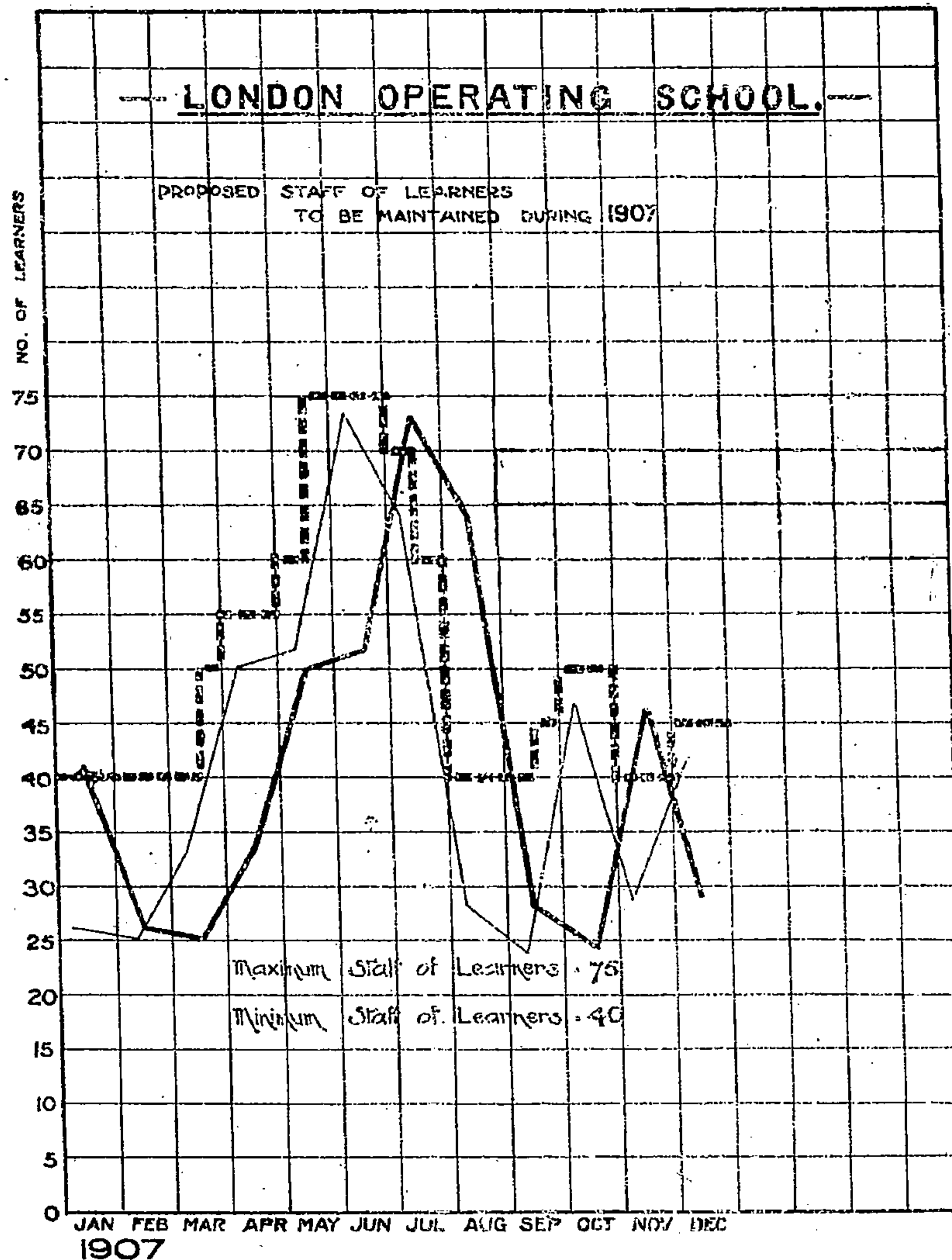


Fig. 11.

3° Ne prend pas de lignes aux jacks généraux, mais répond bien en pressant les jacks locaux, à moins que le travail d'entr'aide ne fonctionne ;

4° Utilise les fiches de la même paire et fait le test sur le jack avant d'insérer la fiche ;

5° Surveille *de visu* dans la section à B. C. et entre dans le circuit dans la section à magnétos ;

6° Coupe promptement après avoir compté la communication ;

un abonné qui a des lignes additionnelles ; elle s'arrange, au préalable, pour occuper la première de ces lignes auxiliaires additionnelles. La monitrice demande ensuite un abonné transféré à un autre numéro et aboutissant à son poste de façon à pouvoir noter l'avis que lui en donne l'élève. Après, elle dirige un appel sur un abonné dont la ligne est momentanément en dérangement et dont le numéro temporaire est à sa table.

C'est l'affaire de la monitrice de donner à chacune de ses élèves une part équitable de travail et, après s'être assurée que tous les détails ont été suffisamment approfondis, elle peut les faire travailler avec plus de rapidité.

Finalement une série de questions est donnée aux élèves. Nous donnons ci-dessous l'une des feuilles de cette série.

Epreuve 6

1° Décrivez le travail d'entr'aide. Jusqu'à quel point s'en sert-on en déconnectant ?

2° Un abonné demande « 366 Hampstead ». Comment devez-vous répéter cet appel ?

3° Quelles précautions devez-vous prendre pour les fiches et les cordons en coupant ?

4° Pourquoi est-il plus important de répondre à des signaux de supervision intermittents, plutôt qu'à des signaux d'appel ? Expliquez ce que vous feriez et quelles expressions devraient être employées si des troubles étaient constatés ou si une nouvelle demande venait à se produire.

5° Qu'entendez-vous par lignes de secours ou additionnelles et comment sont-elles désignées ?

6° Quelle est la façon correcte de sonner ?

Une considération économique importante pour la direction du trafic, c'est le maintien à l'école d'un nombre d'élèves suffisant tout juste pour faire face aux exigences du réseau à desservir. On a trouvé, à Londres, qu'il y avait surtout deux périodes de l'année pendant lesquelles il se produisait davantage de vacances, c'est-à-dire pendant les mois d'été de juillet et d'août, et en novembre. Comme il serait sans utilité d'entretenir toute l'année le même nombre d'élèves à l'école, on s'est contenté de prévoir les besoins d'une année à l'avance. Le plan établi à ce sujet (fig. 11) montre mois par mois le nombre d'élèves à faire passer par l'école. La ligne des vacances anticipées est le trait plein ; la même ligne est ensuite avancée de 5 semaines et tracée en trait léger pour permettre de tenir compte de la période d'instruction, et, en suivant la ligne pointillée, on voit les nombres maximum et minimum successifs d'élèves aux différentes époques de l'année.

L'importance qu'il y a d'adopter une méthode d'enseignement soigneusement choisie devient évidente lorsqu'on songe que, dans un temps relativement court, ces élèves deviendront tout le personnel opérateur d'une région ; et il est certain que les bons ou les mauvais procédés d'enseignement produisent rapidement leur effet sur le service. La personnalité de l'opératrice dans ses relations avec le public du téléphone est un point qui mérite d'attirer l'attention, et comme c'est à l'école que les premières impressions sont reçues, on n'apportera jamais trop de soins dans l'éducation et l'enseignement qui donnent le ton au futur personnel opérateur.

Tribune des Abonnés

Le service des réclamations semble retomber depuis quelque temps dans son ancienne léthargie. Faudra-t-il, pour le réveiller, une nouvelle campagne ?

Voici un exemple caractéristique que nous donne la lettre suivante :

Paris.

Monsieur le Président,

Je sollicite votre bienveillante attention sur ce qui suit :

Le 17 courant au matin, le bureau cesse de répondre à mes appels. J'écris immédiatement à la direction des services électriques (sans résultat).

Le 19, je confirme ma lettre par un télégramme pneumatique en trois lignes, demandant à savoir ce qui m'arrive (silence).

Le 20, j'envoie un nouveau télégramme pneumatique suppliant le service des téléphones de me donner « un signe de vie quelconque » (silence persistant).

L'abonné, qui sait pourquoi il est privé de communications, se résigne à l'inévitable et prend plus aisément patience.

J'ai cessé d'écrire alors, parce qu'il m'a paru que je me trouvais en présence d'un parti pris de silence absolu. J'ignore encore pourquoi j'ai été coupé, mais cela importe peu, parce que hier, à 5 h. 1/2 du soir, un coup de sonnette m'a annoncé le rétablissement de ma communication. L'interruption avait duré 6 jours et 9 heures.

Je vous écris néanmoins parce qu'il serait utile que l'administration adoptât d'autres procédés.

Pour une interruption de service d'une heure, le secteur électrique, la compagnie des Eaux, la compagnie du Gaz, avisent préalablement leurs abonnés.

On ne peut pas demander cela pour le téléphone qui subit des interruptions spontanées et imprévues.

Mais en présence du trouble profond que ces interruptions apportent dans la vie de l'abonné (je m'abstiens de vous dire quels ennuis en sont résultés pour moi), il semble que l'Administration devrait considérer comme un devoir de ne pas laisser sans réponse trois requêtes de l'abonné, désireux de connaître au moins la durée probable (calculée aussi largement qu'on le voudra) de l'interruption. Ce devoir de courtoisie s'imposait ici d'autant plus que cette interruption est la quatrième que je subis depuis un mois.

Je méritais donc, pour l'interruption dernière et quatrième, qu'on ne me témoignât pas une telle indifférence.

Veuillez agréer, etc...

LÉON PHILIPPE.

Téléph. 234,24.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Relations entre Paris et l'Italie (par le Mont-Cenis).

Aller (départ de Paris) : 2 h. 10 soir, V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes à couloir pour Rome; 2^e classe Paris-Turin.

10 h. 20 soir : V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes à couloir jusqu'à Rome; 1^{re} et 2^e classes à couloir Calais-Turin.

Retour (départ de Rome) : 11 h. 45 soir, V.-L., 1^{re} classe, Rome-Paris; 2^e classe, à couloir depuis Turin.

8 heures matin : V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes, à couloir depuis Rome; V.-R., depuis Dijon; 1^{re} et 2^e classes à couloir Turin-Bologne.

3 h. 30 soir : 1^{re} et 2^e classes à couloir Rome-Paris : V.-R. Dijon-Paris.

Pour plus amples renseignements consulter le Livret-Guide horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Billets d'aller et retour de vacances.

A prix réduits, 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour familles d'au moins trois personnes. Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Bains de Mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation. Minimum du parcours simple : 150 kilomètres.

1^o Billets d'aller et retour individuels :

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2^o Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le tarif général, la deuxième bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la troisième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

La Compagnie a mis en circulation, à l'heure actuelle, 85 wagons d'un type nouveau et spécial au transport des automobiles.

Ces wagons, couverts et fermés, avec entrée par bouts, peuvent assurer le transport des plus grandes voitures de tourisme dans des conditions parfaites de confort et de sécurité.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du public que le *Guide illustré* de son réseau pour 1910 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert, à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

Ce *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

Avis aux chasseurs.

1^o Ligne de Paris-Orléans-Vierzon. — Jusqu'à la fermeture de la chasse, un train express partira chaque jour de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 10 du soir pour arriver à Vierzon à 10 h. 28 et desservira La Ferté-St-Aubin, La Motte-Beuvron, Nouan, Salbris et Theillay.

Le samedi à partir de l'ouverture de la chasse, ce train s'arrêtera à toutes les autres stations comprises entre Orléans et Vierzon et comportera un wagon-restaurant.

En outre les samedis et veilles de fêtes, il correspondra à Salbris, avec un nouveau train partant de cette gare à 10 h. 8 du soir pour Pierrefitte sur Sauldre et desservant Les Loges et Souesmes.

2^o Ligne de Paris-Étampes-Beaune-la-Rolande et Bourges. — Pendant la durée de la chasse, le train 396 partant de Beaune-la-Rolande à 9 h. 13 du soir et arrivant à Paris-Quai d'Orsay à 11 h. 30 du soir, s'arrêtera à la station d'Ascoux les dimanches et jours fériés.

Le train 44-439 partant de Paris-Quai d'Orsay à 6 h 30 du soir s'arrêtera, à partir de la veille de l'ouverture de la chasse dans le Loiret, à la station de Villemurlin le samedi et les veilles de jours fériés.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud
par service combinéentre la C^{ie} d'Orléans et la C^{ie} des Messageries maritimes

Billets simples et d'aller et retour, 1^{re} classe, entre Paris-Quai d'Orsay, et Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbonne (1) sur les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes.

De ou pour Paris-Quai d'Orsay (voyageurs au-dessus de 12 ans). — Billets simples : Rio-de-Janeiro, 890 fr. 85 (1); Santos, 915 fr. 85 (1); Montevideo ou Buenos-Ayres, 1.040 fr. 85 (1).

Billets d'aller et retour (voyageurs au-dessus de 12 ans). — Rio de Janeiro, 1.418 fr. 80; Santos, 1.458 fr. 80; Montevideo ou Buenos-Ayres, 1.658 fr. 80.

(1) Dans le cas d'emprunt de la voie de fer entre Bordeaux et Lisbonne, en raison de l'augmentation de l'impôt du gouvernement espagnol, les prix totaux doivent être augmentés de 2 pesetas 85.

Durée de validité : a) des billets simples, 4 mois; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

La délivrance des billets a lieu exclusivement au bureau des passages de la Compagnie des Messageries maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

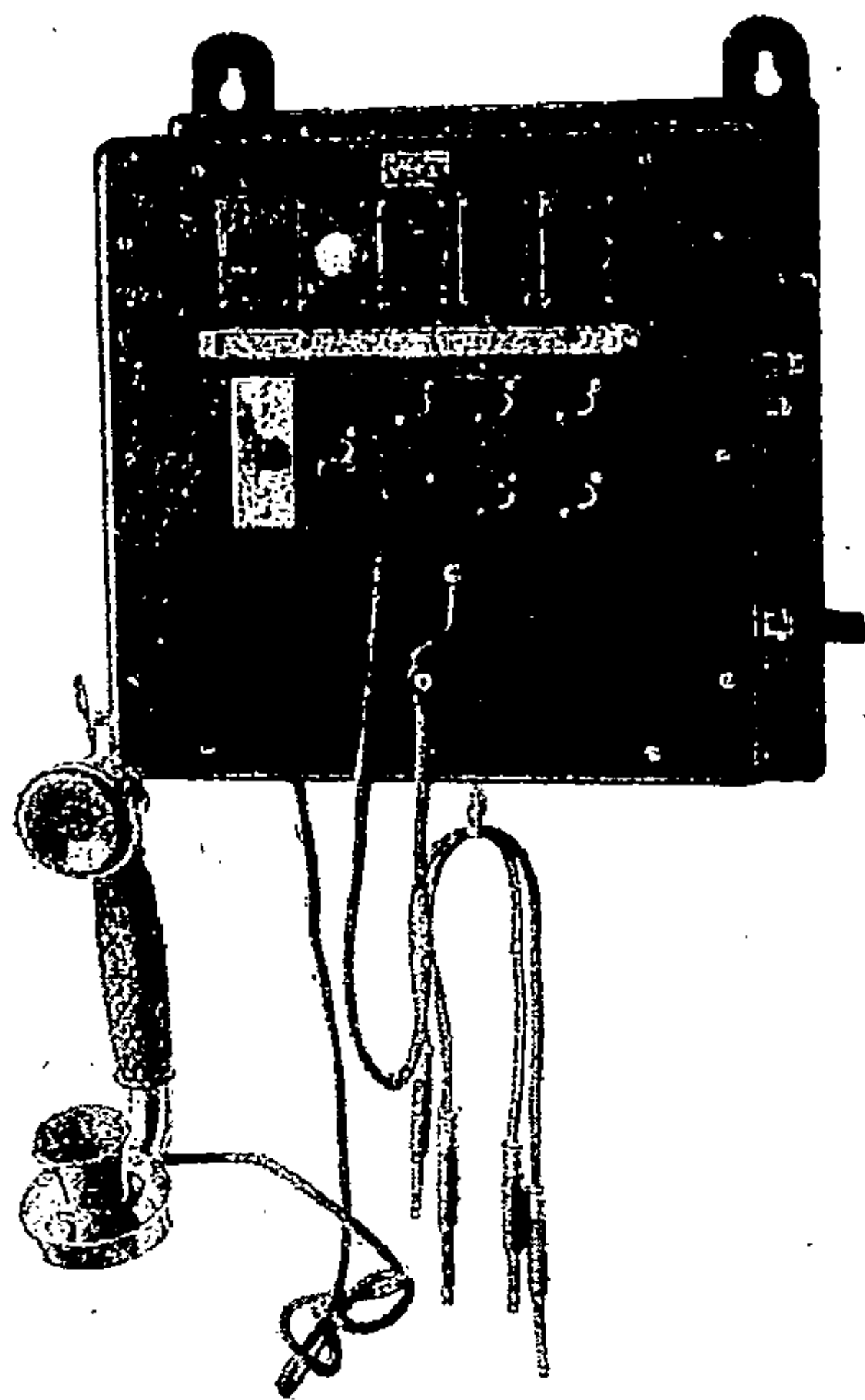
Notice et Attestations sur demande

BONBONS ACIDULÉS Spéciaux pour Diabétiques

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER



**TABLEAUX COMMUTATEURS
A BATTERIE CENTRALE
===== INTÉGRALE**

DE LA SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

G. ABOILARD & C^{IE} 46, Avenue de Breteuil, PARIS

Admis sur le Réseau de l'Etat

Pour Immeubles, Maisons de Commerce, Banques
Hôtels, Usines, etc.

**SIGNAUX D'APPEL & DE FIN
===== AUTOMATIQUES
PAR VOYANTS & SONNERIE**

SECRET ABSOLU DES COMMUNICATIONS

FACILITÉ DE MANŒUVRE

2 FILS SEULEMENT PAR LIGNE

POSTES SUPPLÉMENTAIRES A BATTERIE CENTRALE INTÉGRALE

Transmission incomparable.



Renseignements sur demande.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée

.....

Complets Norfolk

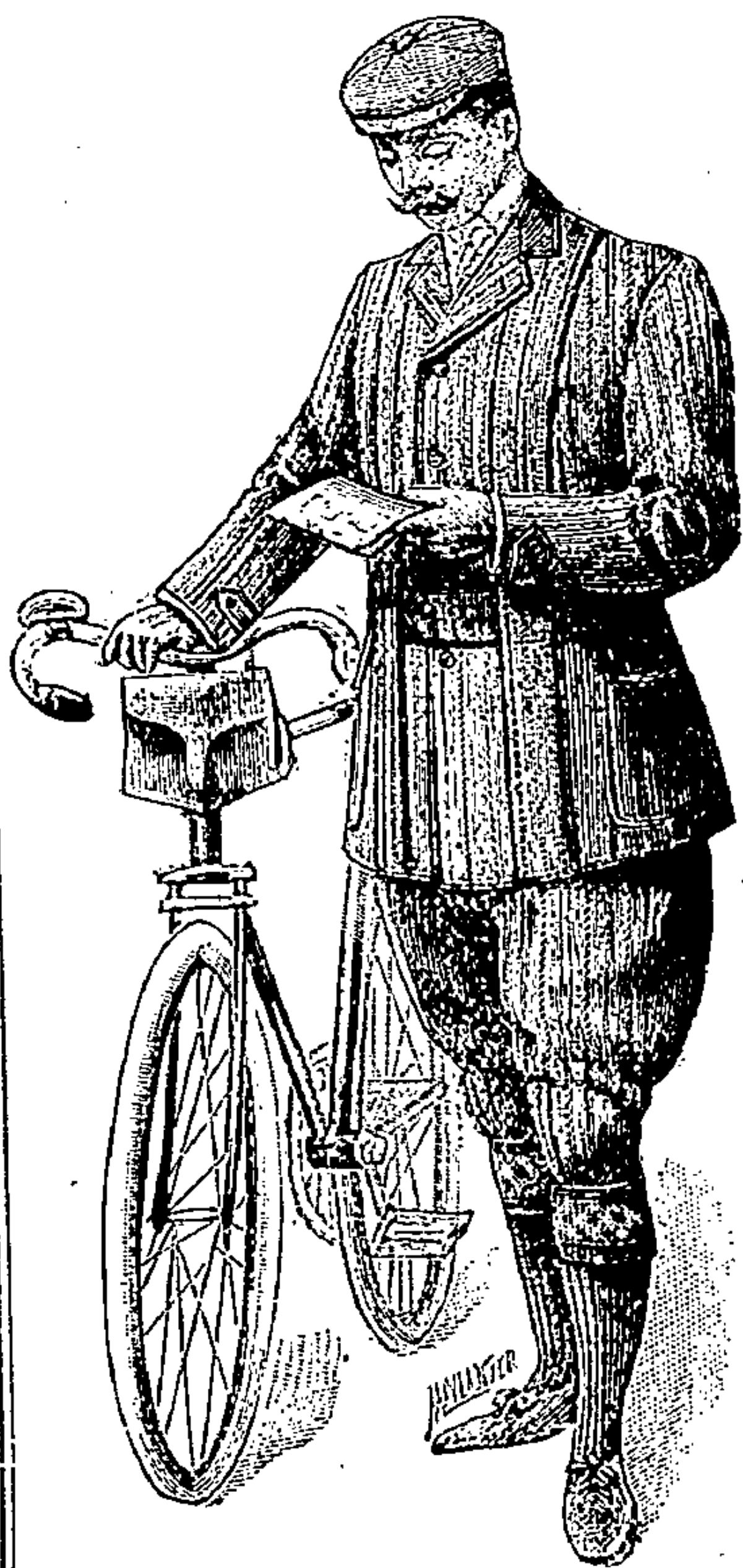
pour tous Sports 29^{FR.}
depuis . . .

En véritables
tissus anglais
sur mesure 39^{FR.}
depuis . . .

REMISES
aux Membres de l'Association.

Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

.....



COMPLET NORFOLK

RÉPARATIONS

DE PIANOS

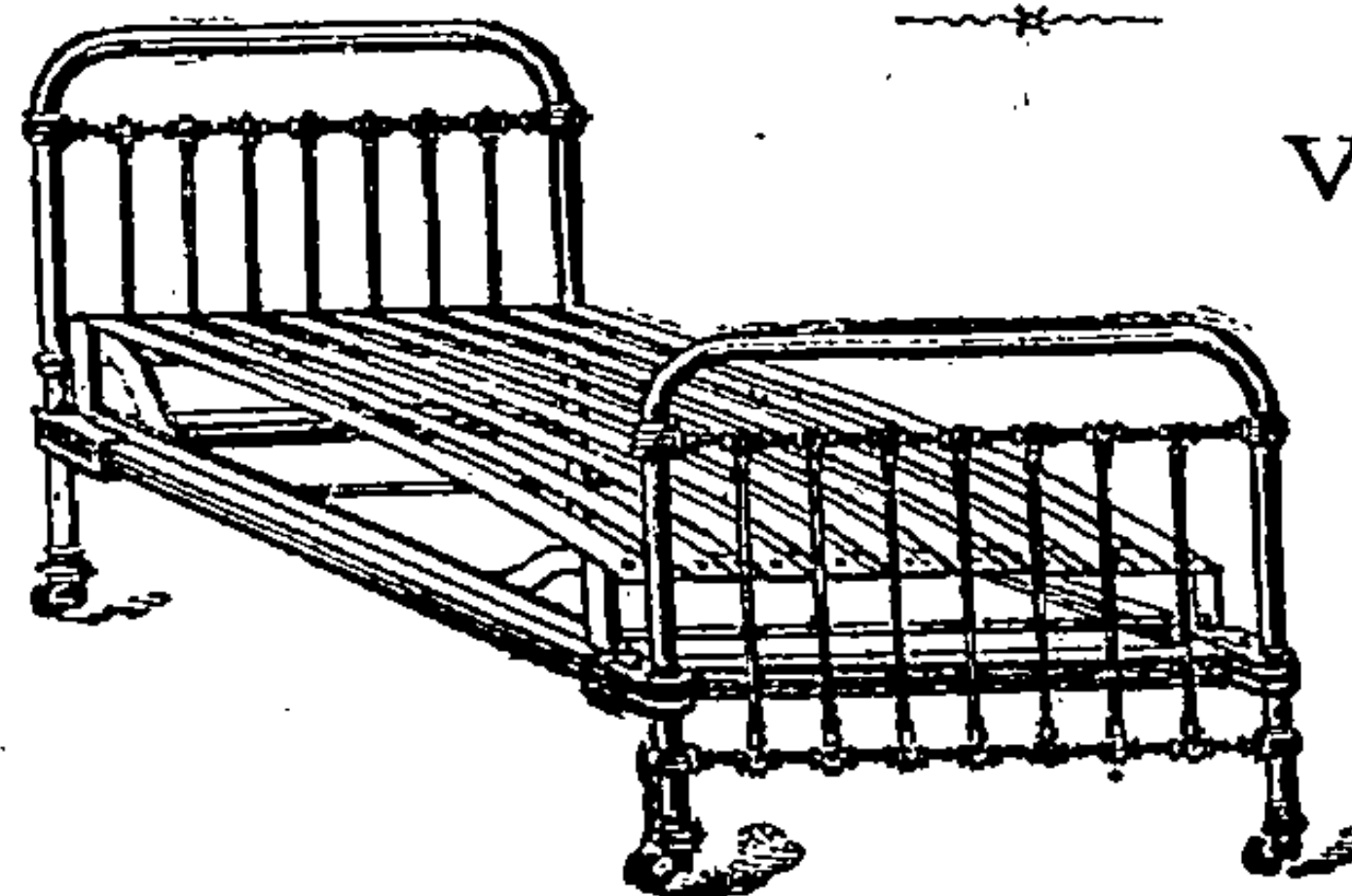
PAR EX-FABRICANT

PRIX DE FABRIQUE

LÉON, 20, rue Fontaine-au-Roi, PARIS 11.

Fabrique de Lits et Sommiers Métalliques

HUYGE 61, rue Richelieu
TÉLÉPHONE 166-23



Vente directe
aux
CONSOMMATEURS
au Prix
de Gros

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès,
à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

“ **TRIUMPH** ”

Sont les meilleurs Billards du monde.

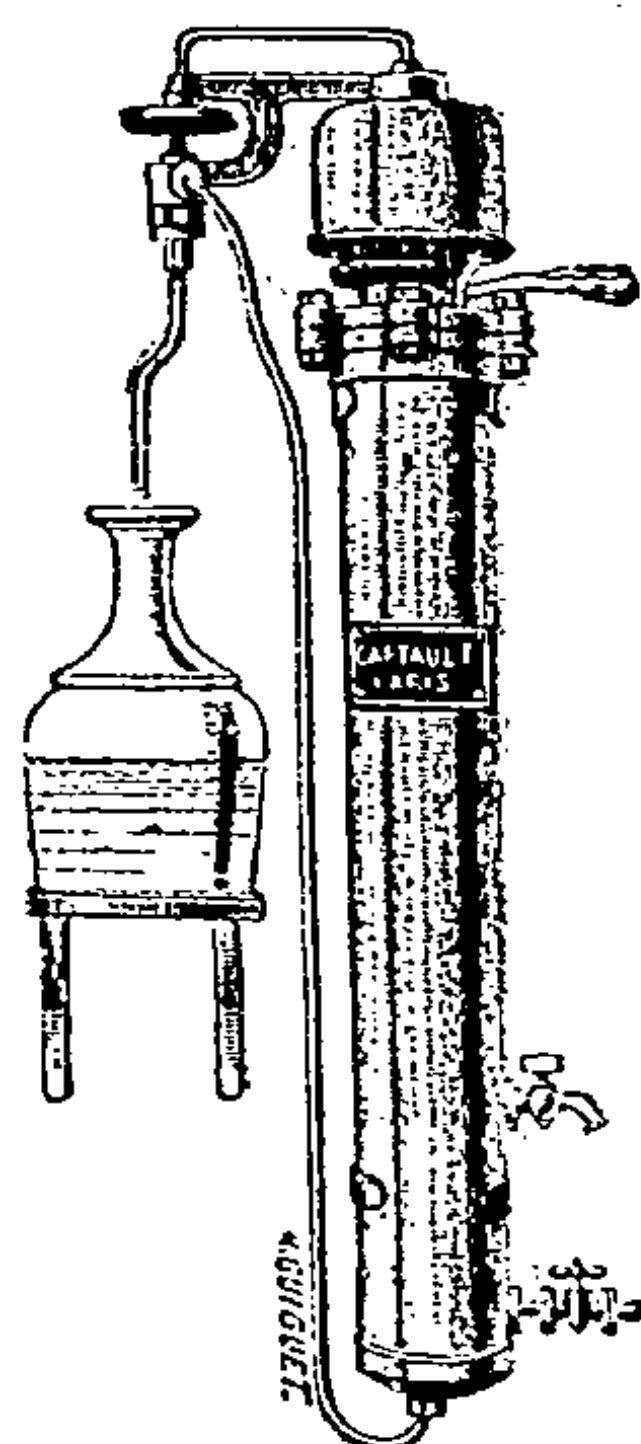
GUEUX et C^{ie}, Fabricants

66, rue des Boulets, PARIS 11.

TÉLÉPHONE 942-73

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G.

ADOPTÉS *Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.*

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

115-120° SANS EBULLITION

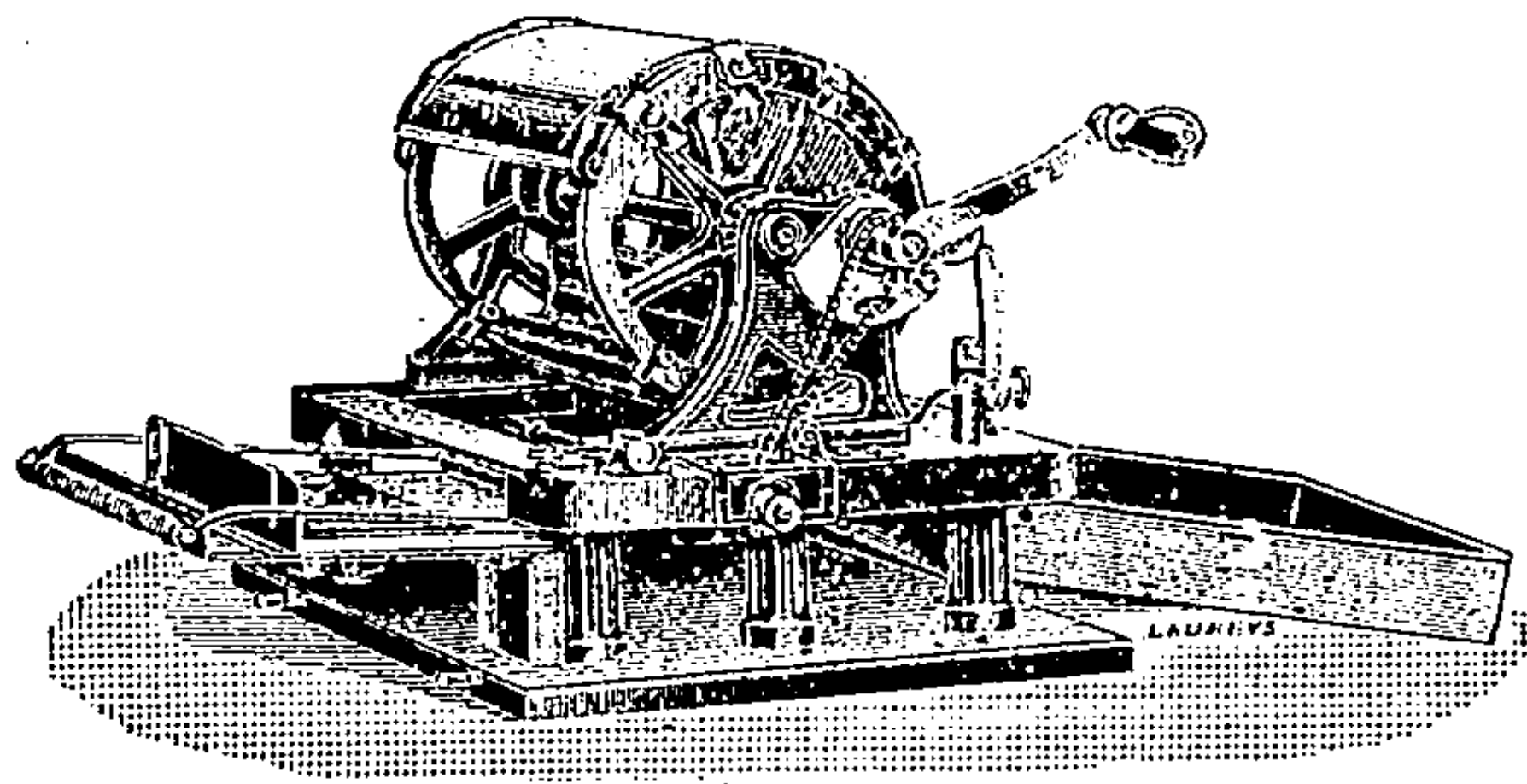
et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO

On Imprime Soi-Même



Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. **Téléphone : 819-08.**



LE GEM Cabinet de Bain pliant

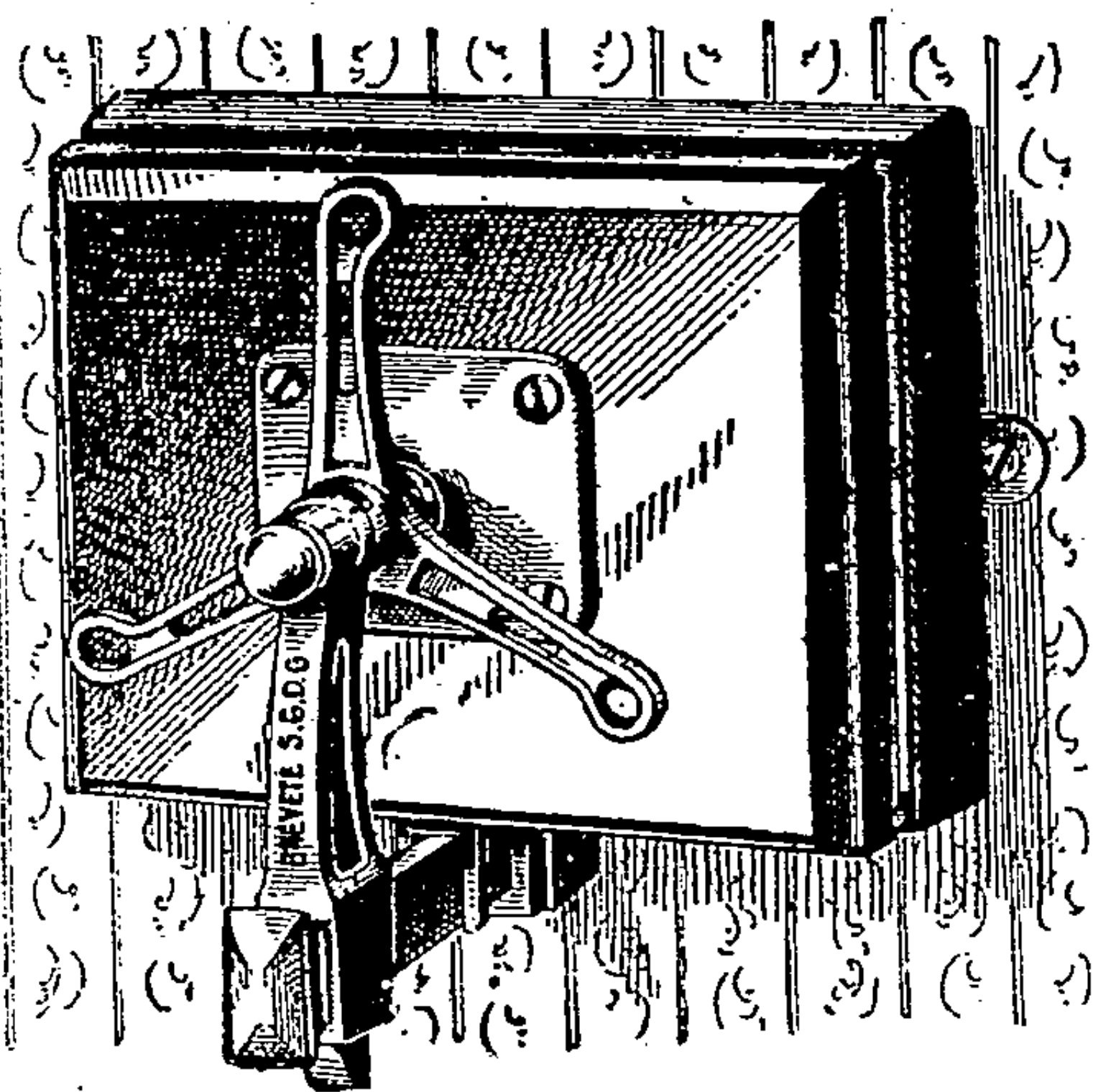
BAIN DE VAPEUR CHEZ SOI

MÉDAILLE D'OR, DIPLOME D'HONNEUR ET GRAND PRIX AUX EXPOSITIONS

Le remède le plus efficace pour combattre l'obésité, est l'usage régulier du bain de vapeur ou d'air chaud, l'un et l'autre peuvent être pris chez soi avec l'appareil LE GEM.

Pour tous renseignements s'adresser : **T. AELLIG** 49, Rue Richelieu PARIS

Contre reçu d'un mandat ou bon de poste de 50 francs j'envoie l'appareil à l'essai pendant une semaine, si après ce laps de temps la personne n'en est pas satisfaite elle n'a qu'à me le renvoyer à mes frais et son argent lui sera remboursé. Aucune explication exigée.



FIXÉE AU MUR

NOUVELLES PRESSES A COPIER

Légères, Rapides, Incessables

Acier et Bois et tout Acier

Brevetées dans les principaux Pays.

MÉDAILLE D'OR PARIS 1908

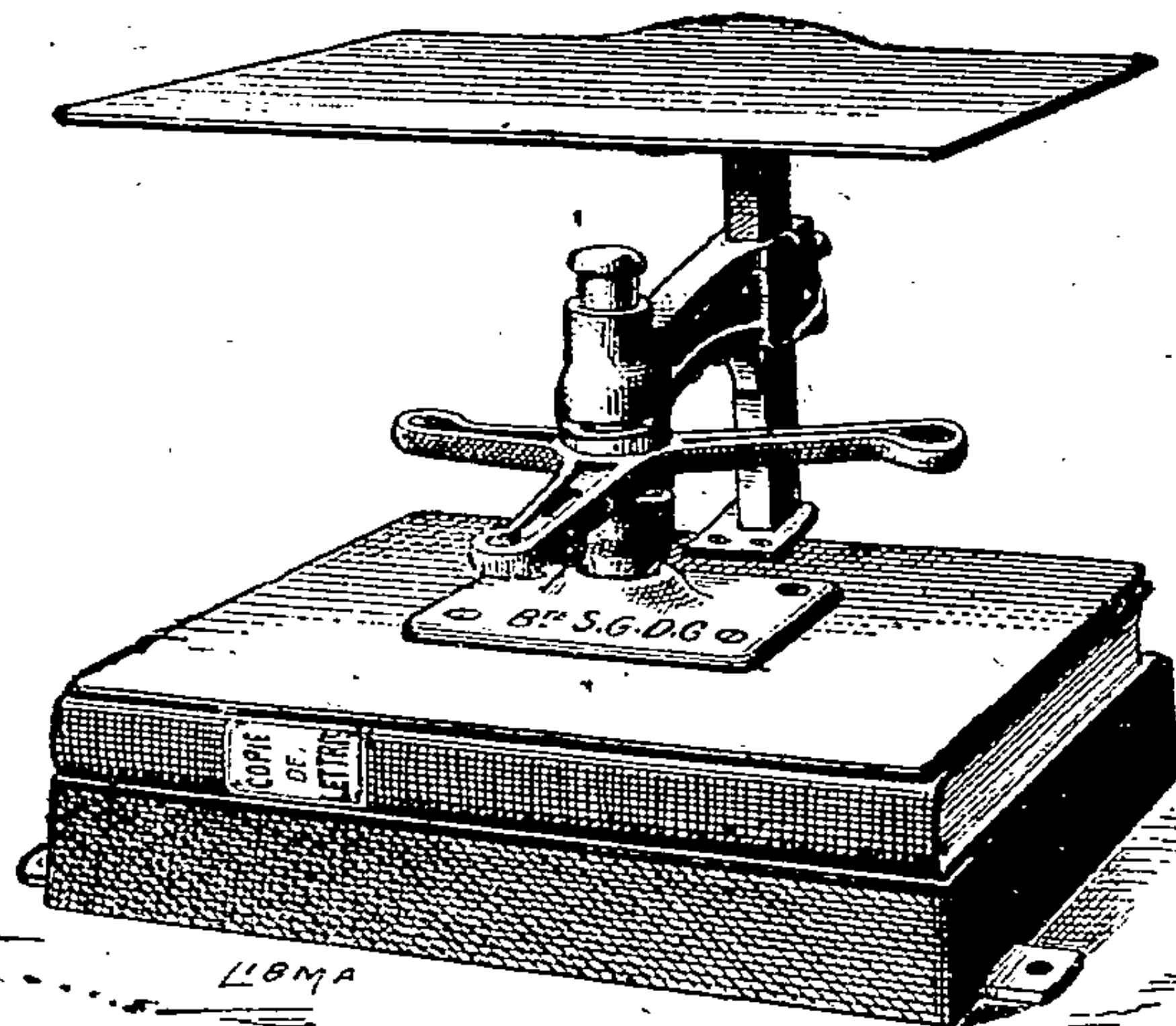
Henri ANTOINE

Inventeur-Fabricant

VENTE EN GROS :

17, Rue Oberkampf, 17

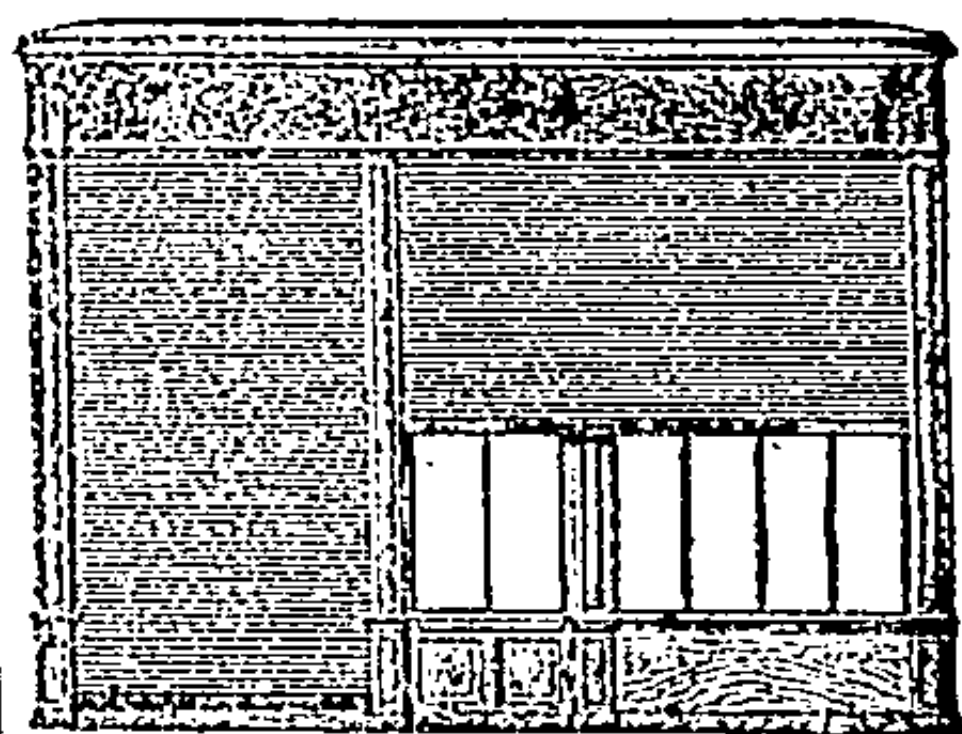
PARIS, XI^e



SUR TABLE. — A TABLETTE

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

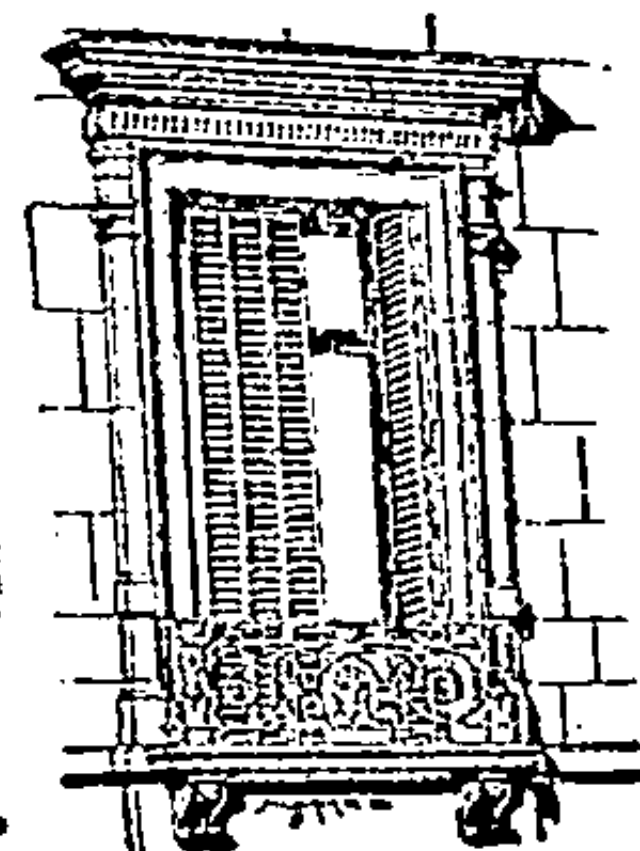


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

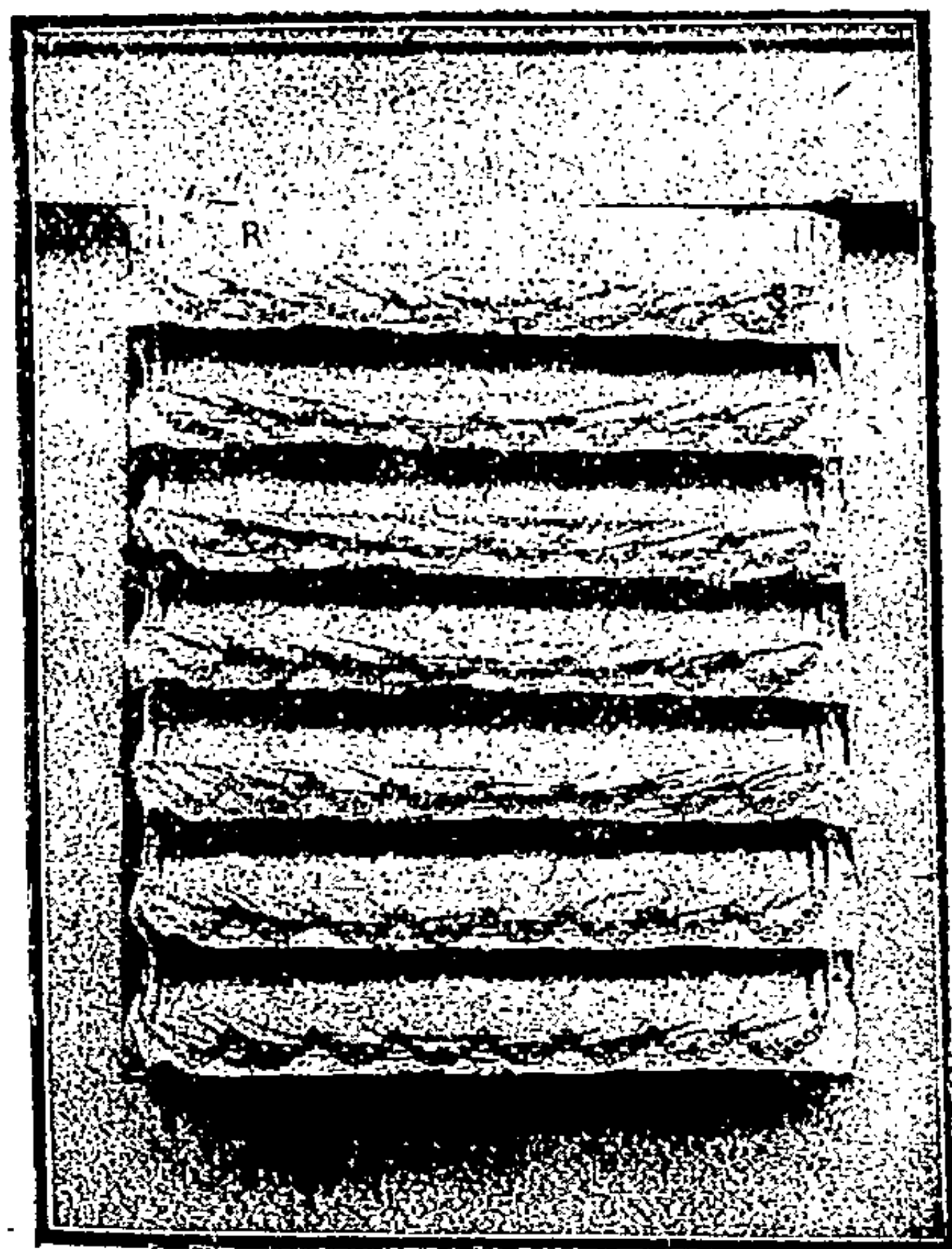
JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THÉÂTRES -- GRILLES ARTICULÉES



Vue extérieure de face du store entièrement développé.

CRÉATION FRANÇAISE

MÉDAILLE DE BRONZE, Prix offert par Monsieur le Préfet de Police
MÉDAILLE D'ARGENT, Concours Lépine, 1907. — MÉDAILLE D'OR, 3^e Salon du Mobilier, 1908
MÉDAILLE DE VERMEIL, Concours Lépine 1909.

STORE OMBRELLE

DE

Th. GUENARDEAU

DÉPOSÉ BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Adresser lettres et commandes: 15, rue d'Orsel, PARIS

COMMISSION — EXPORTATION

Le **STORE OMBRELLE** est un appareil modifiant entièrement les moyens employés pour installer aux fenêtres, devantures, portes-fenêtres, etc., les stores de toutes dimensions, en coutils ou en toiles.

Ce n'est pas un store d'une surface plus ou moins grande, qui se déroule ou se roule soit à la manivelle soit au cordon de tirage, en scellant ou clouant les accessoires, qui résistent plus ou moins à la pluie ou au fort vent.

Le **STORE OMBRELLE** se place ou se déplace au gré ou selon les besoins du moment; il se fixe soit par pression latérale, ou tout dispositif analogue, selon la disposition ou la superficie de la baie à garnir. Etant monté sur parallélogramme, et divisé en un nombre de bandes plus ou moins grand, approprié à l'adaptation, il ne craint pas les coups de vent, et de plus, le tissu, très léger et très solide, laisse bien plus de jour que tout autre.

Les deux traverses, celle double du haut et celle simple du bas qui fixent le store, peuvent se déplacer, et permettent de monter ou descendre l'appareil. Il est, par cette facilité de déplacement, à la portée de tous, chacun pouvant l'installer à son gré ou selon sa fantaisie.

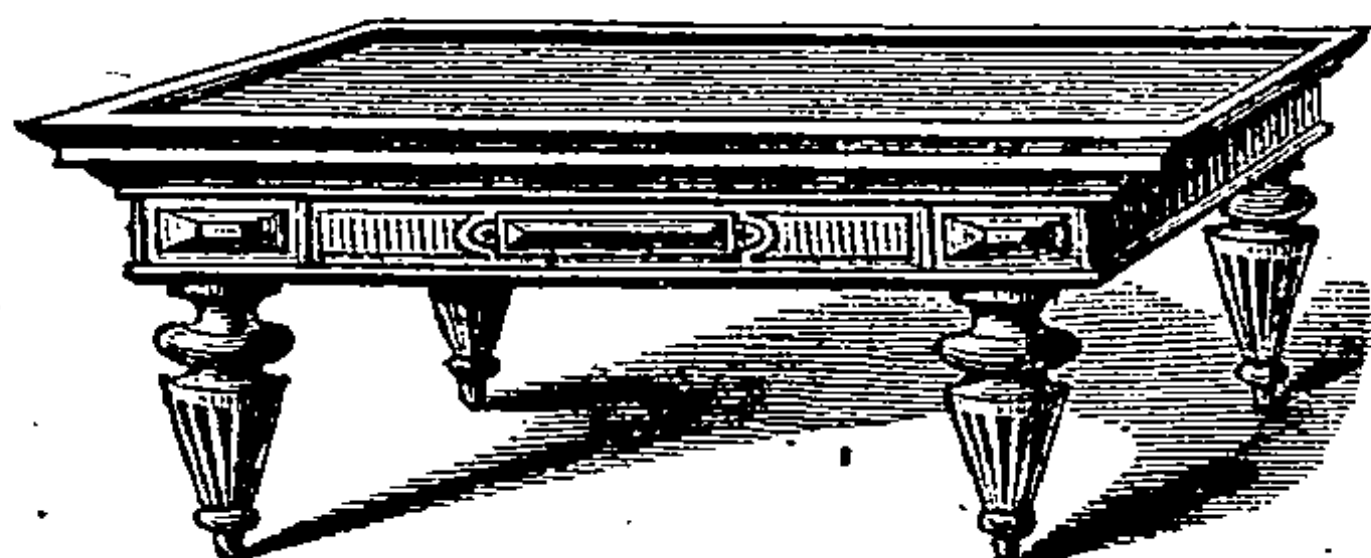
FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

Téléphone : Ancien 145-49
Nouveau 1021-06

LOREAU Père

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION

LE RIVALIN

PEINTURE LAQUÉE

Hygiénique - Antiseptique
Inaltérable.

LA MEILLEURE

LA PLUS BRILLANTE

LA MOINS CHÈRE

Bureaux et Magasins :

338, Rue Saint-Honoré

TÉLÉPHONE : 265.54

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues

Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée)

Prend la Sténographie à domicile.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolument
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Léon Raynaud

* O. I.

Sculpteur-Décorateur

Téléphone 712-10

10, rue La Quintinie.

G. BORGEAUD, O. I.

41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS

Téléphone 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES

FICHES, CLASSEURS
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demander le Catalogue C n° 98

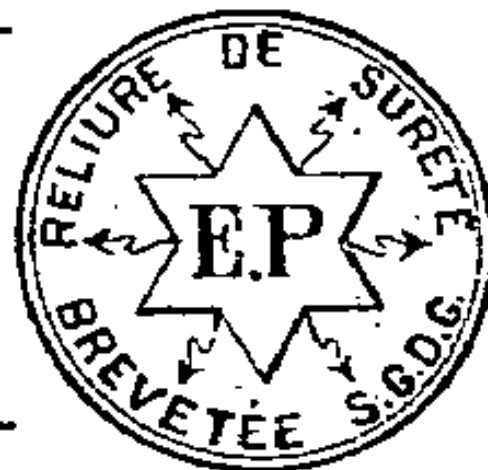
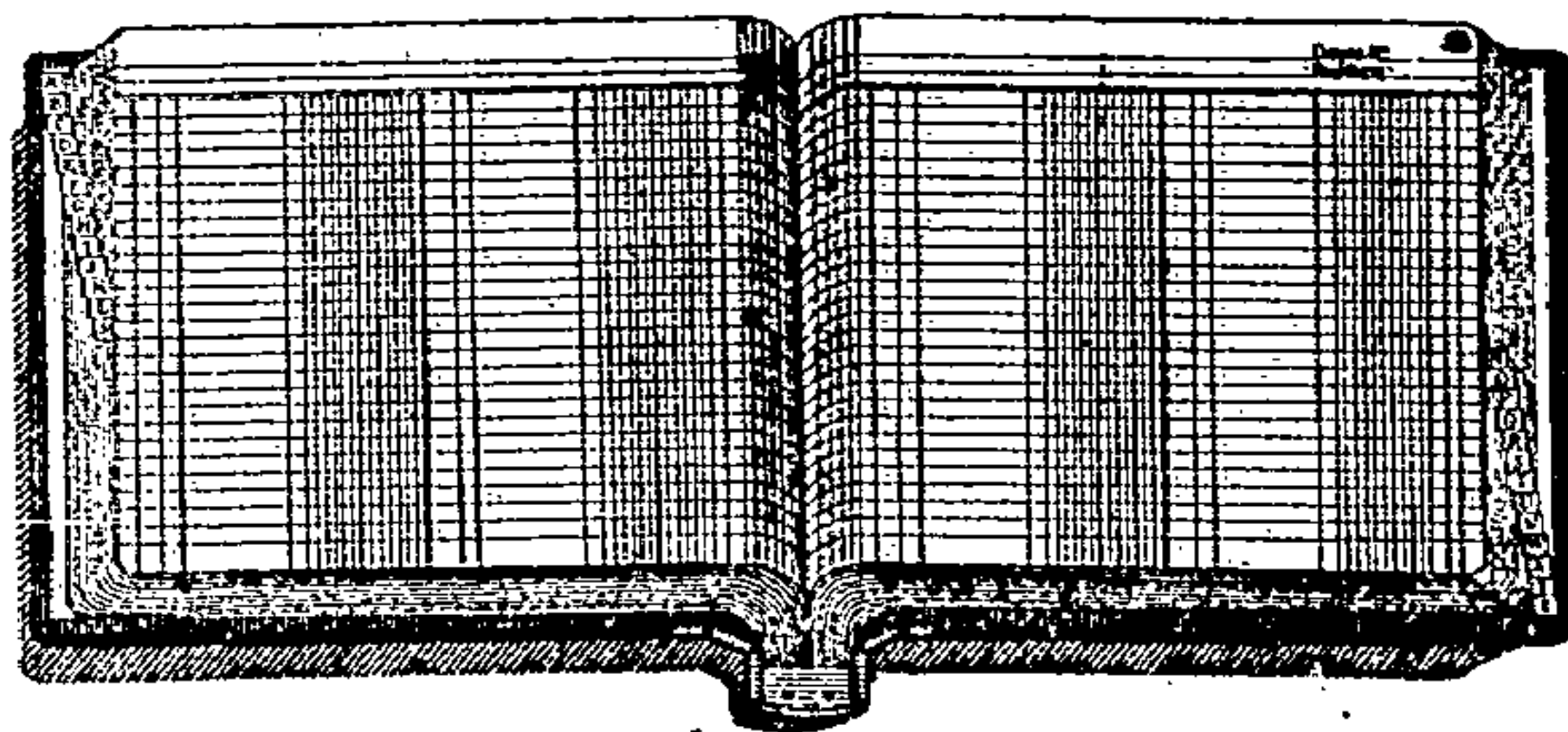
Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, O. I.

Les Registres à Feuilles Mobiles

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
appartient réunir leadopté partout dès son
maximum d'avantagesSuppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0

Il est Robuste, Économique.
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.
Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.
C'est le plus simple et le plus expéditif.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.

Téléphone 140-24.

OPERA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand

PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE

TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS DIVERS

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER.** Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES et SEPARATIONS de CORPS. ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 1 h. à 5 heures.

MANUFACTURE FRANÇAISE
DE
PAPIER CARBONE, RUBANS
pour Machines à écrire
STENCILS, ENCREs pour Duplicateurs
CARPENTIER & BADEL
22-24, B^d Ménilmontant, PARIS Téléphone 943-51

PHOTO-PUBLICITY
FUSAINS 30/40 PORTRAITS PASTELS 30/40
Depuis 4 fr. en tous genres Depuis 10 fr.
Spécialité d'Aggrandissements
A. PETIOT, Directeur
7, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 7, PARIS
Travaux et Produits Photographiques

HAMAMELINE-ROYA
Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la
plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations
d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne
doit pas la confondre avec les *Gouttes, Extraits, Teintures,*
Sirops, Elixirs d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur
propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en con-
tiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi
dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans
toutes les affections du système circulatoire sont extraordi-
naires; aussi en constitue-t-elle le traitement médical ration-
nel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le
décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et
radicalement.

les **VARICES**

PHLEBITES

HEMORROIDES

HEMORRAGIES

FIBROMES

METRITES

CONGESTIONS de l'âge critique

ENFLURES des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de
2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-
dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en com-
presses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare); les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

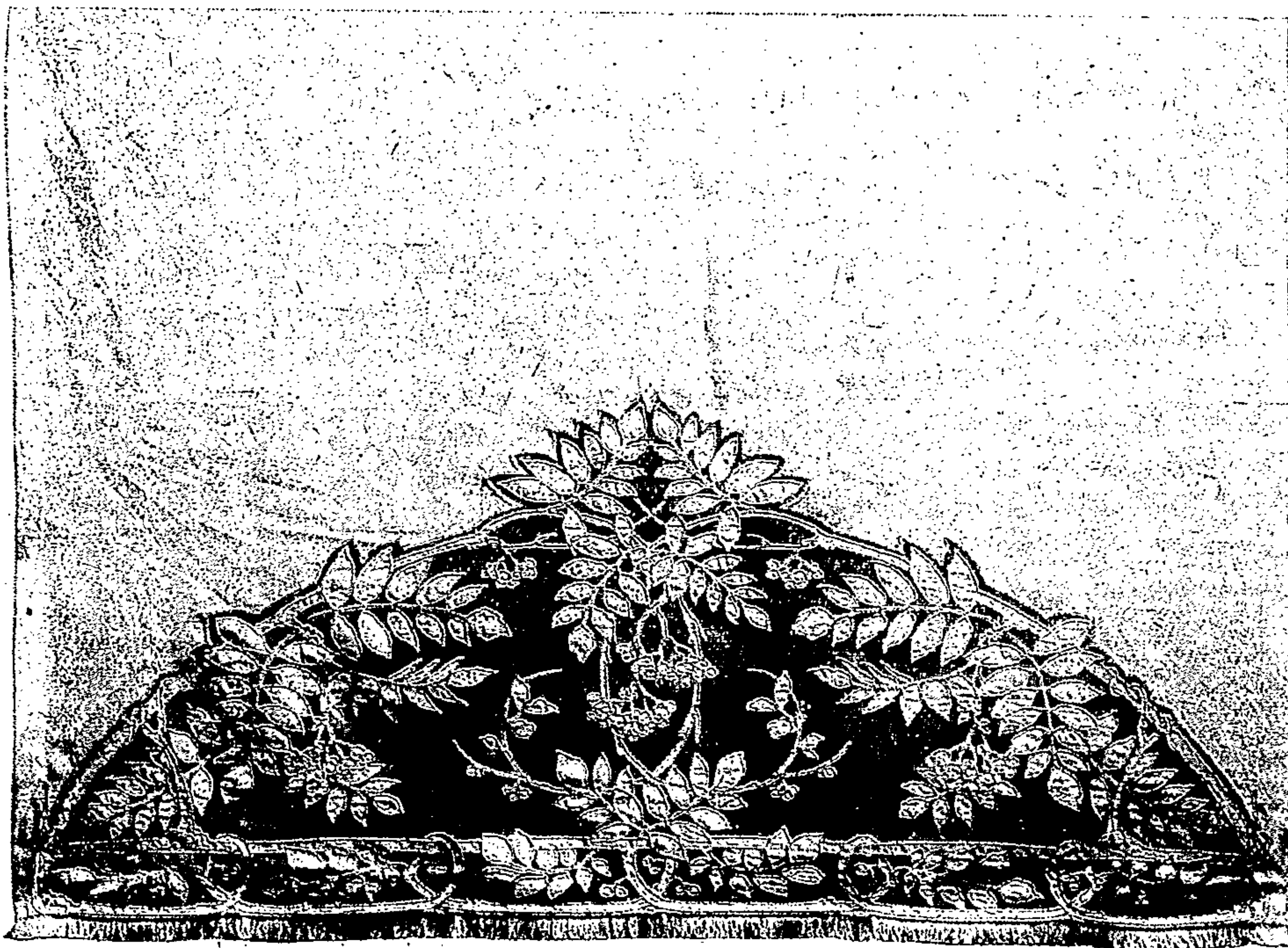
Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LA CHARTRE, 22, rue de Vienne, PARIS

PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50

DECORATION MODERNE



STORE SORBIER

Modèle déposé.

Coudyser

Dessinateur-Fabricant

85, Rue du Bac

PARIS

STORE SORBIER

Brodé sur toile ancienne

Largeur 1^m 30. -- Hauteur 2^m 25

Prix : 25 fr.

Brise-bise assorti

60x90

La paire : 22 fr.

On trouve dans nos ateliers un
grand choix de documents con-
courant à la décoration inté-
rieure, doubles rideaux, canton-
nières, tapis, sièges, coussin
exécutés en broderie, au po-
choir, etc., etc.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

J. & L. DELAGARDE Fils

23, Rue de Poitou, PARIS

FABRICANTS DE CLASSEURS

Spécialité de classeurs à tringles pour journaux de modes, publications mensuelles formant un volume riche et élégant pouvant se mettre dans une bibliothèque. — Classeurs pour réclame dans les cafés, etc., etc. Modèle déposé.

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÈGLE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étranger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 664 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien, Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

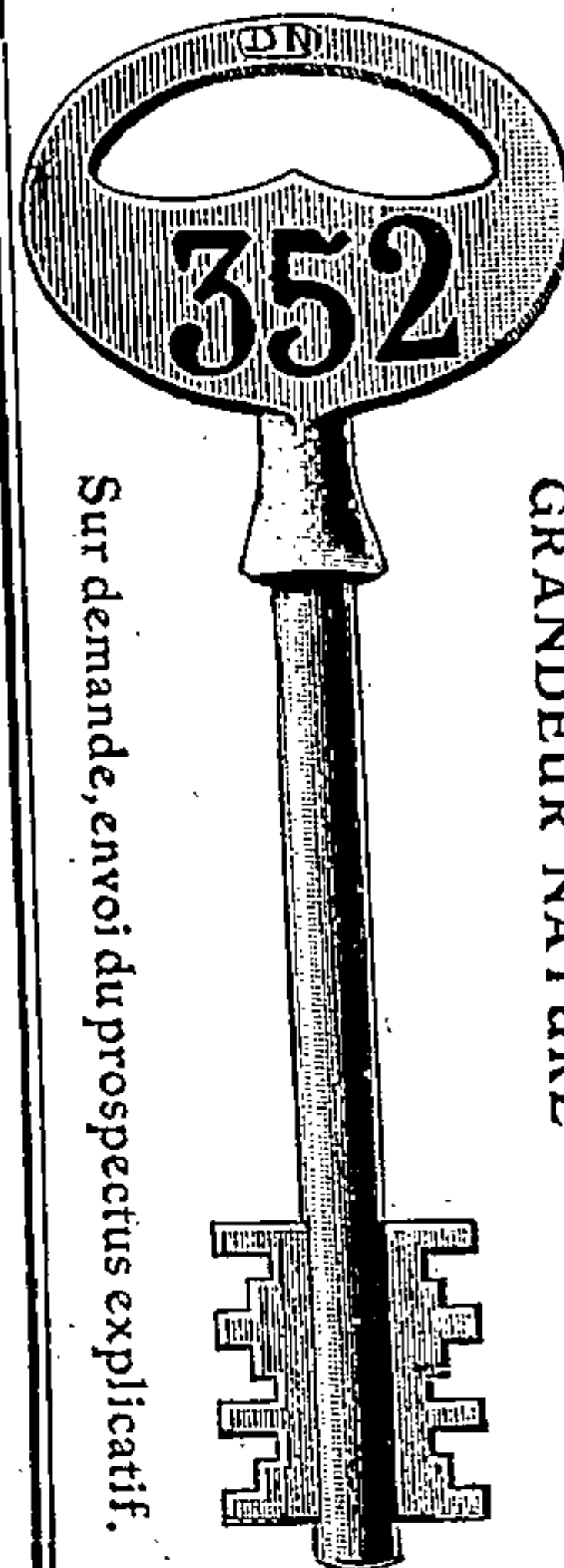
Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

SÉCURITÉ - SOLIDITÉ - COMMODITÉ

La Clé Diamant

Brevetée S.G.D.G.



Sur demande, envoi du prospectus explicatif.

GRANDEUR NATURE

La Clé Diamant, d'une solidité absolue, est tout en acier et ne pèse que **15 grammes** ; son ingénieuse disposition permet de fournir un nombre infini de **serrures variées**, absolument **incrochetables** pour toutes portes et tous meubles, grands ou petits sans distinction, ayant chacune leurs clés particulières et ne pouvant par conséquent s'entr'ouvrir ; seulement une seule **Clé Passe-Partout Diamant**, entre les mains du maître de la maison, faite spécialement pour lui et n'ouvrant aucune autre serrure que les siennes, ouvre toutes ses serrures indistinctement, quoique différentes de combinaisons et de grandeurs et permet de la sorte la **suppression complète des Trousseaux** de clés toujours si gênants.

CH. DÉNÉY

FABRICANT DE SERRURERIE

20, rue de l'Arc-de-Triomphe, PARIS

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PRIME absolument gratuite OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir *gracieusement* à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TÉLÉPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS

SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

24, Rue Dauphine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
reçus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

Téléphone 124-66.

" A l'Ozonateur "

9, Chaussée-d'Antin. PARIS

APPAREILS OZONATEURS, purificateurs
antiseptiques de l'air ambiant.

Prix de 6 à 9 fr.

OZONATINE pour l'alimenta-
tion de ces appareils (se méfier
des nombreuses contrefaçons).

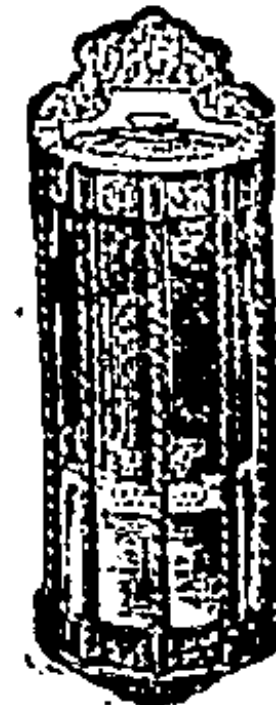
Prix du litre : 8 fr.

Bidons de 1 1/2 lit., 1, 2 et 5 litres.

LAMPE HYGIÉNI-
QUE (Système du
Dr. Roubleff), absor-
bant fumées de ta-
bac et mauvaises
odeurs.

Prix 6 f. 50 à 20 f.

CONCENTRES en divers parfums
pour alimenter ces lampes, à mélanger à 1 litre
d'alcool. — Prix : 6 fr. 50.



Téléphone 849-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

PROTECTION contre la CHALEUR DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposi-
tion de Bordeaux 1907 (M. Tournaire,
architecte).

L. Terembach

N.C.

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE ET PARQUETS

Téléphone 502-73

23, RUE ST-FERDINAND, 23,

PARIS 17.

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de

Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.

Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

AMEUBLEMENT MODERNE GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT
2, Rue de la Roquette,
PARIS

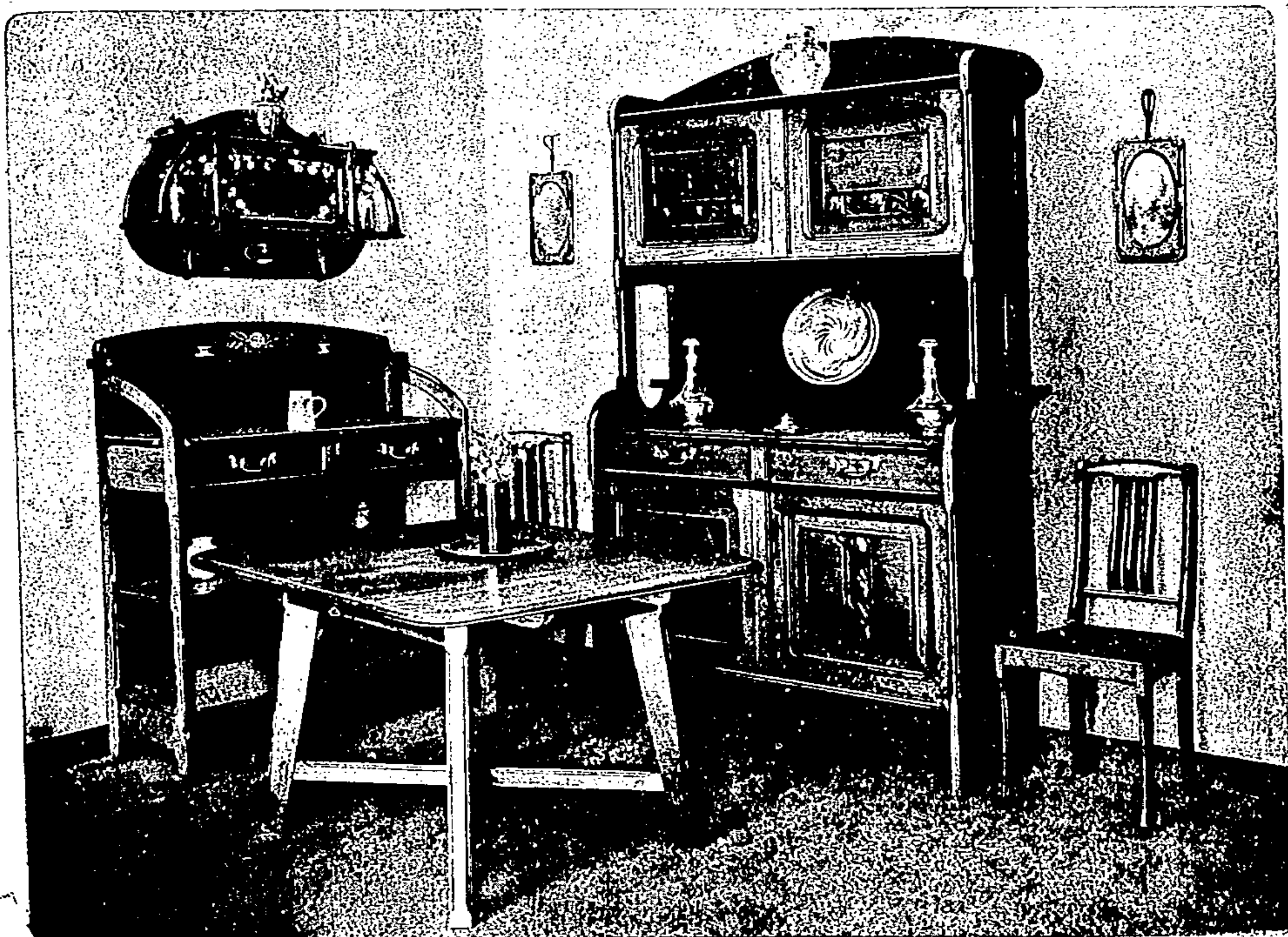


Modèle déposé

1 Buffet, larg. 1 ^m 30, haut. 2 ^m 30. Prix	250	500
1 Table, 2 allonges, 1 ^m 20 x 1 ^m 00 —	100	
6 Chaises cuir à 25 fr.	150	
1 Découpoir, largeur 1 ^m 20 n° 2.		120
1 Étagère vitrine, largeur 1 ^m 00 —		80



Envoi du Catalogue sur demande.



Salle à Manger chêne fumé, décoration sculpture Pommes, ayant obtenu le 2^e prix, médaille d'or 1905.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

CHAUDIÈRE "La Gauloise"

Brevetée S. G. D. G.

A Feu continu ou intermittent

A Magasin de Combustible

Brûlant des Grains

de Charbon

maigre.

Vapeur à

Basse Pression

Eau chaude, Air chaud

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

DREVET & LEBIGRE, Ingénieurs
Constructeurs

19, R. LAGILLE, PARIS 18. — TÉLÉP. 508-53

CHAUFFAGE CENTRAL

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. } Hors Concours
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les communes de France. || **CONSERVATION** d'affiches dans plus de 4.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE - MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLERC
Ingénieur-Directeur

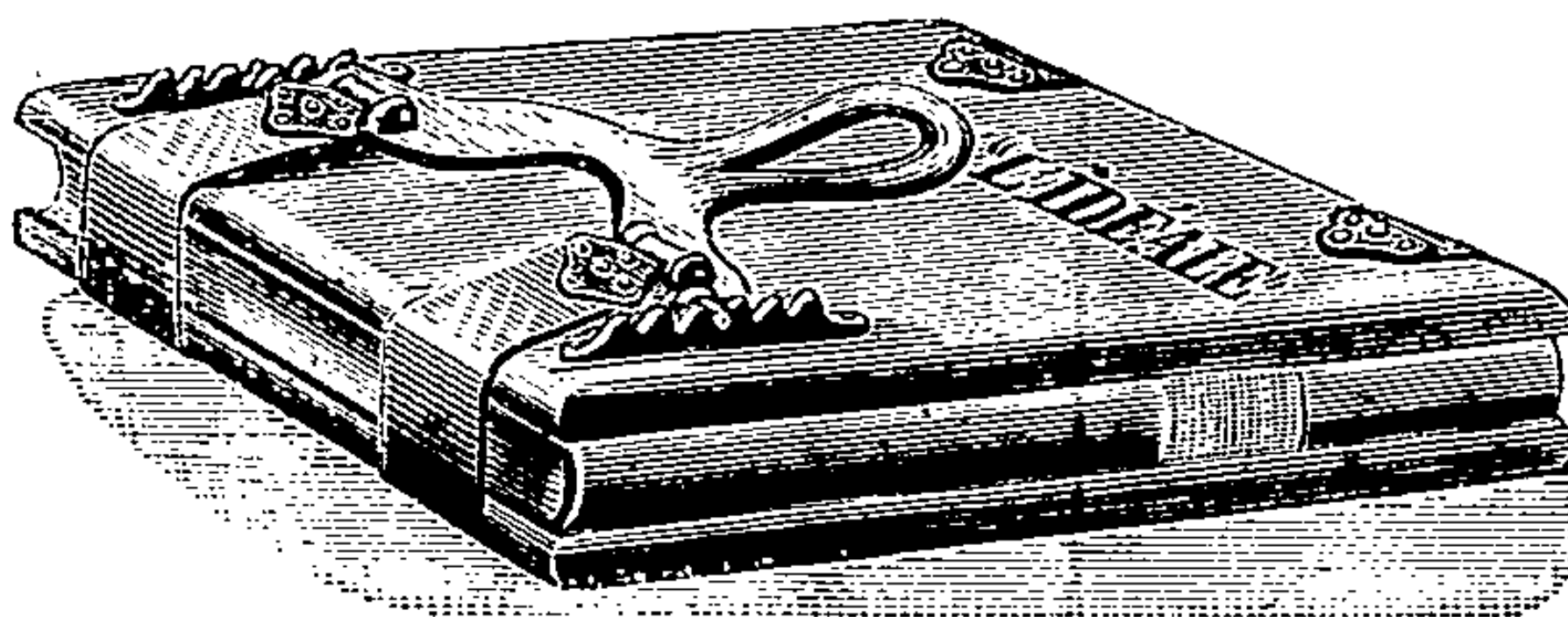
Téléphone : 430-31 Adressa Télégraphique : INVENTION-PARIS

PRESSE A COPIER

"L'IDÉALE"

Pour Voyage et Bureau.

Prix { Garniture Polie 12 fr.
Garniture fine nickelée 18 —



En vente chez
tous les papetiers
ou chez

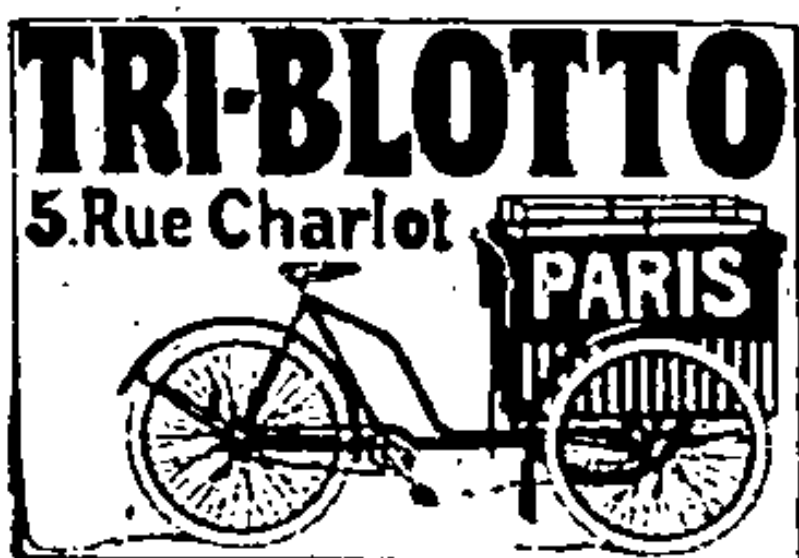
ROLLAND
Fabricant

5, rue du Château-d'Eau
PARIS

LE TRI BLOTTO

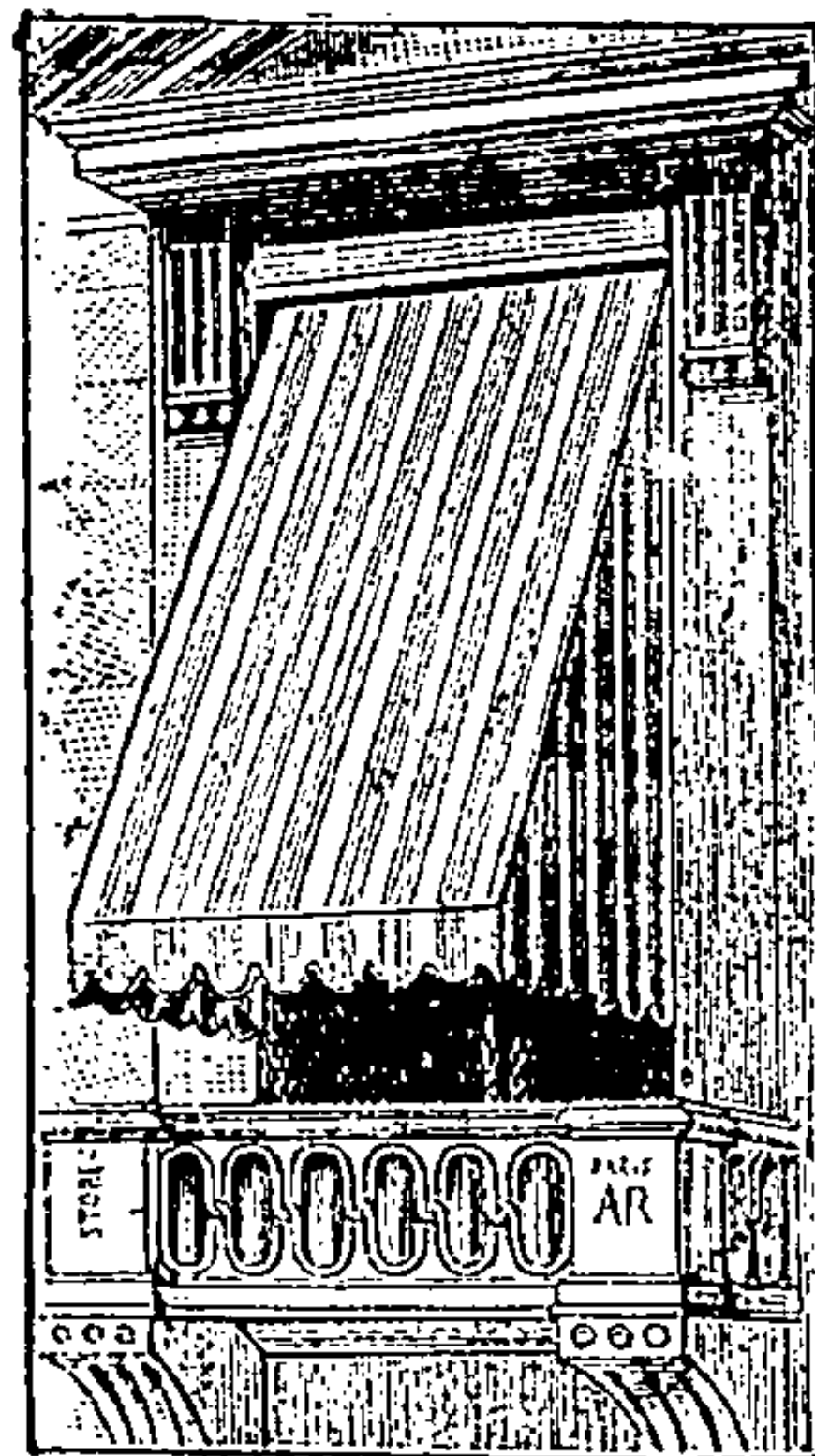
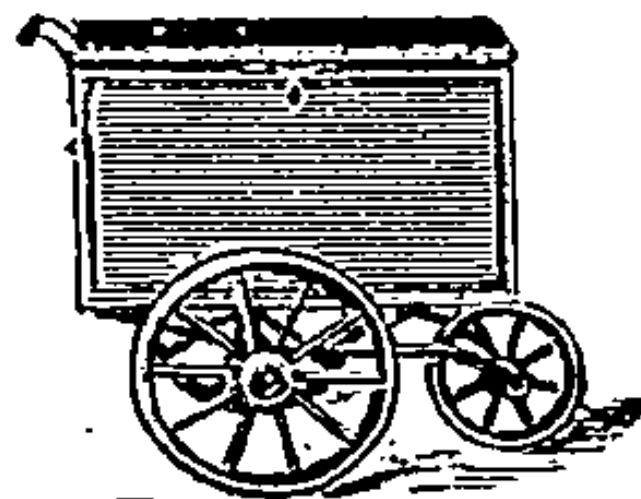
Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION



Téléphone

1014.55



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

TOUS LES GENRES

A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

TÉLÉPHONE 236.74

Pour vos Jardins EMPLOYEZ LES TOILES DUFOR

pour abriter les Espaliers, Serres, Vignes, etc.

27, RUE MAUCONSEIL, PARIS, 1^{er}

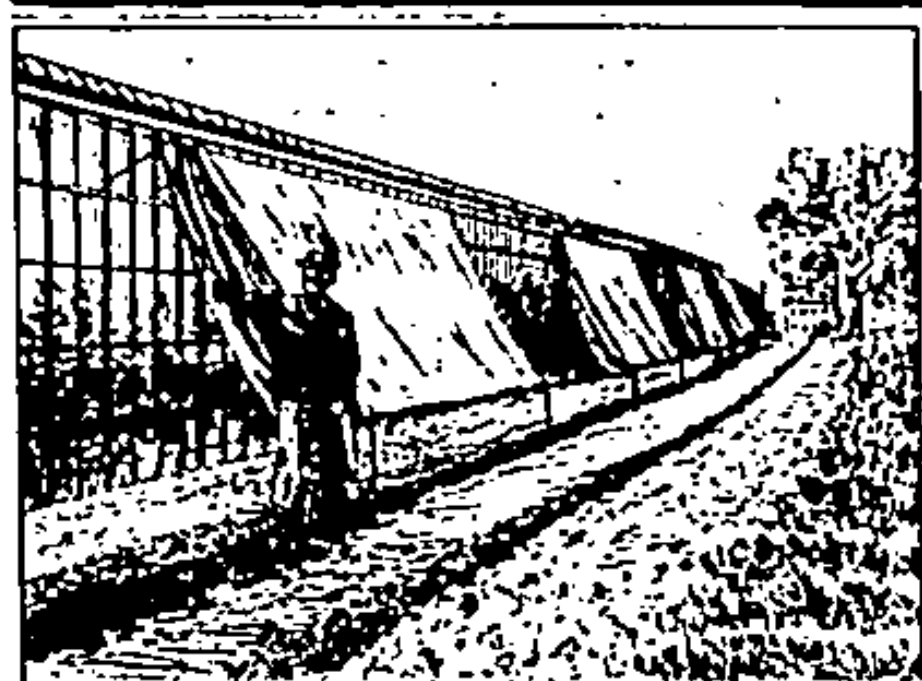
Maison fondée en 1865, Téléphone 106.91.

SACS A GRAINS — BACHES — TENTES

Vêtements en Toile imperméable

Tuyaux d'Arrosage. — Tuteurs Bambous.

CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO



BACHES DUFOR

Aussi bonnes que les meilleures

ET

Meilleures que les autres

ECHANTILLON FRANCO

27, Rue Mauconseil,
PARIS

SUN Visible



Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité de
son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

N° 4

Frs 345

Pie Ham's

8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90

Mobiliers de Bureaux FRANCO-AMÉRICAINS

Les

Meilleurs.

Ch. DELAUNAY

79, Avenue
LEDRU-ROLLIN

PARIS 12

